



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

BANQUE DES MÉMOIRES

Master d'Histoire du droit

**Dirigé par Messieurs les Professeurs Franck ROUMY et Bernard
D'ALTEROCHE**

2024

***L’Affaire juridique du Scandale de
Panama***

Gabriel OSORIO

Sous la direction de Monsieur le Professeur Olivier DESCAMPS

L'université n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions contenues dans les mémoires, lesquelles doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Pour mon grand-père

Sommaire

Introduction	p. 9
Partie I : Les dessous du scandale politico-financier du siècle (1876-1892).....	p. 13
Chapitre 1 : L'avancée pénible de l'ultime ouvrage du « Grand français »	p. 13
Section 1 : Aux origines de l'entreprise (1876-1880)	p. 13
Section 2 : Une progression laborieuse financée par des emprunts obscurs (1881-1888)	p. 18
Chapitre 2 : Le dénouement tragique d'un projet aux ambitions démesurées (1888-1892)	p. 25
Section 1 : La fin du Panama	p. 25
Section 2 : Le déclenchement tardif du scandale justifié par un contexte politique complexe	p. 29
Partie II : L'éclatement du scandale et ses multiples conséquences (1892-1897)	p. 35
Chapitre 1 : La mise en marche progressive et médiatisée du système répressif (1892)	p. 35
Section 1 : L'impulsion d'origine législative pour la création d'une commission d'enquête	p. 35
Section 2 : Premières poursuites judiciaires et avancées de la commission en attente des jugements	p. 37
Chapitre 2 : Le temps des procès (1893-1897)	p. 42
Section 1 : Les procès majeurs du scandale de Panama	p. 42
Section 2 : Les procès mineurs du scandale de Panama	p. 63
Conclusion	p. 71
Sources	p. 73
Bibliographie	p. 75
Annexes.....	p.79

Introduction

En 1889, en pleine ère industrielle, le monde entier a les yeux rivés sur la France. Pour célébrer le centenaire de la Révolution française, Paris organise la dixième exposition universelle. C'est à l'occasion de cet événement commémoratif que la tour Eiffel est construite. Après deux ans de travaux, un nouveau symbole du génie créatif français est dévoilé à l'humanité, faisant la fierté de toute une nation. Au même moment, à l'autre bout du monde, un rêve d'une envergure similaire était en train de se désintégrer dans une marée de corruption et de désillusion. En effet, la tentative française de construction d'un canal interocéanique passant par l'isthme de Panama venait d'échouer misérablement, ce qui allait constituer la source du plus grand scandale politico-financier du XIXe siècle français.

À la fin du XIXe siècle, la France est en pleine seconde révolution industrielle, marquée par le fort développement de l'électricité, de la chimie, de la mécanique ou encore du pétrole. L'essor de ces nouvelles industries favorise le développement du pays, bien que la crise financière de 1882 ait légèrement ralenti ce phénomène. En outre, la France continue son expansion coloniale même si elle est très coûteuse. Sur le plan social, les mouvements ouvriers et syndicaux connaissent une montée en puissance, en réponse à des conditions de travail difficiles, caractérisées par de longues journées, des bas salaires et des environnements dangereux. Sur le plan politique, les lois constitutionnelles de 1875 ont jeté les bases institutionnelles de la Troisième République, le modèle républicain le plus stable de l'histoire de France. Cependant, la Troisième République n'a pas été exempte de tensions politiques. En effet, la défaite française face à la Prusse en 1870 a attisé un certain désir de revanche. Ce sentiment a été un puissant moteur du mouvement nationaliste, illustré par le boulangisme, source de nombreuses tensions à la fin du siècle. Enfin, sur le plan juridique, le XIXe siècle français est marqué par la continuité du mouvement de codification Napoléonien, et l'émergence d'un nouveau mouvement législatif répondant aux évolutions sociales et économiques du pays.

L'objet de l'étude qui suit est l'affaire juridique du Scandale de Panama, une affaire liée aux problèmes de financement de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama. Le scandale est fondé sur les liens qui ont été établis par les administrateurs de la Compagnie avec le milieu politique et bancaire afin de résoudre ses problèmes de trésorerie. En effet, la Compagnie a tout fait pour continuer le projet de canal, quitte à sombrer dans l'illégalité la plus totale. En raison de son ampleur particulière, la corruption ayant occurred en amont du scandale a capté la majorité de l'attention. Néanmoins, les liens de la compagnie avec les banques méritent également une attention

particulière, c'est pourquoi il sera question de leur consacrer une place significative dans ce mémoire. Enfin, cette étude s'attachera spécialement à l'aspect juridique de l'affaire, en particulier les procès en chaîne qui ont découlé du scandale.

Le Scandale de Panama sera donc étudié sous de multiples angles. Tout d'abord, il est question de poser les bases du Scandale, ce qui implique d'évoquer le canal en tant que construction. Le terme « canal » désigne une voie navigable artificielle, comportant une série de biefs dans lesquels est maintenu un mouillage à peu près constant. Le canal de Panama est appelé ainsi car il est situé dans une zone portant ce nom, mais la souveraineté sur celle-ci a souvent changé de mains. Le Scandale s'est formé à partir du milieu des années 1870 jusqu'à 1889. Or, durant cette période, le Panama est une division administrative des États-Unis de Colombie depuis 1863. Cela dure jusqu'en 1886, date à laquelle le territoire devient un département de la République de Colombie. Cependant, cette étude ne porte pas uniquement sur le canal et l'histoire des entités qui en détenaient la souveraineté, elle aborde aussi le scandale qui y est lié. Le terme « scandale » a plusieurs sens, mais le plus adapté est sans doute une grave affaire malhonnête, honteuse, qui a un grand retentissement dans le public. Il s'agira donc aussi d'étudier le scandale, ses conséquences dans la société française, ainsi que la manière dont les institutions étatiques ont réagi. Enfin, une affaire juridique est un terme qui désigne un acte constatant une situation juridique préexistante. Ainsi, seront étudiés toutes les procédures judiciaires qui ont suivi le scandale durant la décennie 1890.

Cette étude abordera l'historique de l'affaire et du canal d'un point de vue général, mais mettra l'accent sur l'aspect juridique de l'affaire. Ainsi, la plupart des éléments importants du Scandale seront abordés, mais tous ne seront pas autant mis en valeur que la procédure judiciaire afférente à l'affaire. Ainsi, les aspects techniques de la construction du canal de Panama, ou encore les détails de son achèvement par les États-Unis ne seront pas développés pour des soucis d'homogénéité du mémoire. Au même titre, la situation politique du Panama en tant qu'entité ne sera pas détaillée.

L'intérêt du sujet réside dans l'exploration de l'affaire de ses fondements jusqu'à sa conclusion, tout en insistant particulièrement sur son caractère juridique. En effet, le Scandale de Panama est multiforme, donc souvent traité synthétiquement, ou par un prisme spécifique. Il peut s'agir de l'aspect financier, ce qui implique de mener une étude du scandale en s'intéressant principalement au milieu bancaire et à ses relations avec les administrateurs de la Compagnie. Il peut également s'agir de l'aspect politique, car le fait le plus mémorable de cette affaire s'attache à la corruption qui a été commise auprès des parlementaires pour favoriser le passage de la loi de juin 1888. Ce mémoire aura pour objectif de raconter l'histoire telle qu'elle s'est déroulée, mais d'insister

particulièrement sur l'aspect juridique de l'affaire. Dans le cadre de Panama, cet aspect se concentre principalement sur la procédure judiciaire, à savoir l'instruction, les débats et les jugements, qui seront traités successivement.

L'histoire de l'affaire comme de la construction du canal ont été abondamment couverts par l'historiographie. Pour ce qui est du canal en lui-même, les historiens, géographes ou ingénieurs ont traité le sujet sous toutes les formes possibles. Concernant l'affaire, elle est moins documentée que le canal, bien que les sources restent très nombreuses. Certaines études se concentrent sur l'aspect financier, d'autres sur le juridique, mais la plupart évoquent surtout le caractère politique du scandale qui a eu un retentissement beaucoup plus grand. Les sources sont majoritairement présentes aux Archives nationales du monde du travail de l'entrée 7 AQ 1 à 50 : lois relatives à l'affaire, procès, jugements, bulletins de la Compagnie, etc. Cependant, d'autres sources proviennent d'ouvrages d'époque qui commentent richement l'affaire sous différents angles. La bibliographie est principalement constituée d'ouvrages ou d'articles qui reviennent sur les faits de l'affaire avec plus de recul, permettant à leurs auteurs d'apporter de nouvelles thèses. À titre d'exemple, certains auteurs, à l'instar de Jean Bouvier dans *Les deux Scandales de Panama* (1964), identifient plusieurs scandales alors que la majorité des auteurs n'en voient qu'un : celui des « chéquards ». Ce mémoire n'essayera pas de prendre parti, il tentera simplement de traiter l'affaire d'une manière synthétique, tout en prenant le meilleur de l'historiographie disponible.

Ainsi, il faut se demander comment l'un des projets les plus ambitieux et visionnaires de l'ère industrielle a-t-il conduit au plus grand scandale politico-financier du XIXe siècle français, aboutissant à l'un des procès les plus mémorables de l'histoire judiciaire de la nation ? Pour traiter cette problématique, il faut séparer cette étude en deux axes principaux. Après avoir étudié les dessous du scandale politico-financier du siècle (**Première Partie**), il faudra se pencher sur l'éclatement du scandale et ses multiples conséquences, notamment judiciaires (**Deuxième Partie**).

Partie I : Les dessous du scandale politico-financier du siècle (1876-1892)

Le scandale de Panama représente l'aboutissement d'un long processus ayant pris ses sources lors de l'avancée pénible de l'ultime ouvrage du « Grand français » (Chapitre 1), un projet aux ambitions démesurées qui ne pouvait que se dénouer d'une manière tragique (Chapitre 2).

Chapitre 1 : L'avancée pénible de l'ultime ouvrage du « Grand français »

Prévisible dès les origines de l'entreprise (Section 1), cette progression laborieuse a été financée par des emprunts obscurs durant toute la décennie 1880 (Section 2).

Section 1 : Aux origines de l'entreprise (1876-1880)

Il sera question d'étudier premièrement la situation de l'isthme avant la présence française (I), puis la naissance du projet au sein de la Société de géographie de Paris (II), et enfin la constitution définitive de la Compagnie universelle du canal interocéanique (III).

I - Avant la présence française

L'isthme de Panama a toujours eu une localisation stratégique¹, et des idées de construction d'une route traversant la bande de terre ont rapidement vu le jour, et ce bien avant l'invasion européenne du XV^e siècle. Les explorateurs espagnols ont découvert une route traversant l'isthme depuis le golfe de Panama jusqu'à Portobelo qui était utilisée par les civilisations précolombiennes². Cette route est améliorée et pavée par les Espagnols et devient le Camino Real de Portobelo³, première route majeure de l'isthme servant à acheminer l'or avant de l'amener en Espagne⁴. En 1524, Charles Quint suggère que creuser un canal au Panama rendrait les voyages de vers le Pérou et l'Equateur plus courts, et permettrait d'éviter de passer par le Cap Horn. Même si un plan est produit en 1529, le projet n'aboutit à rien.

¹ Cf annexe 1.

² notamment les peuples Ngöbe et Wounaan.

³ Cf annexe 2.

⁴ Bruce.ruiz.net, *El Camino Real and Las Cruces History*.

À la suite des premiers problèmes rencontrés avec le Camino Real, une route alternative appelée le Camino de Cruces est construite dès 1533 afin de lier la ville de Panama à la ville de Cruces, sur les rives de la rivière Chagres⁵. Une fois sur la rivière, la route suit cette dernière jusqu'à son embouchure qui donne sur la mer des Caraïbes, où la ville de Chagres est construite. De cette ville, les marchandises sont transportées jusqu'à l'entrepôt du roi qui reste à Portobelo. Ces divers chemins construits par les Espagnols vont perdurer durant des siècles, mais le Camino de Cruces sera utilisé en 1671 par l'armée de pirates dirigée par Henry Morgan afin de piller et de détruire la vieille ville de Panama (« *Panama Viejo* »). La ville de Panama sera reconstruite ailleurs, et l'axe des routes royales est changé afin de s'adapter au nouvel emplacement de la ville. Les chemins royaux seront aussi utilisés dans les années 1840 par les chercheurs d'or qui souhaitent se rendre en Californie pour la ruée vers l'or.

Dans la deuxième partie du XIXe siècle, un consensus existe sur le fait que les premières routes terrestres ne sont plus adaptées pour l'époque. Il faut un moyen plus rapide, moins coûteux, et plus sûr afin de traverser l'isthme de Panama. C'est dans cette optique qu'est construit entre 1850 et 1855 le chemin de fer de Panama entre les villes de Colón et Panama, mesurant 75 kilomètres de long.

L'idée d'un canal reste en suspens jusqu'au XIXe siècle, avec le voyage du naturaliste prussien, le baron Von Humboldt, qui établit un projet coupant l'isthme entre le fleuve Chagres et Panama. La République de la Nouvelle-Grenade⁶ accorde en 1839 à une compagnie française une concession pour établir une ligne de communication de la ville de Panama à un point quelconque de la côte atlantique par n'importe lequel des moyens de transport souhaité. Après des études menées sur place, la difficulté du projet incite le gouvernement français à ne plus s'intéresser au projet.

Il faut préciser que les Américains ont une présence importante dans la région, motivés par des intérêts stratégiques et économiques pour un passage interocéanique. Les États-Unis signent en 1846 le Traité Mallarino-Bidlack avec la Nouvelle-Grenade, accordant le droit de libre passage à travers l'isthme de Panama pour la construction d'un chemin de fer ou d'un canal. Malgré cela, plusieurs tentatives américaines échouèrent entre le milieu et la fin du XIXe siècle, confrontées à des défis financiers, techniques et sanitaires. Le chemin de fer de Panama évoqué précédemment et achevé en 1855, a offert une solution temporaire pour le transport entre les océans. Toutefois, les

⁵ Sagapanama.fr, *Le Camino Real de Panama, une voie coloniale (presque) disparue*, publié le 5 juin 2011 par Michel Lecumberry

⁶ Ce pays correspond aujourd'hui à la Colombie

projets de canal postérieurs ont été entravés par des obstacles tels que le relief difficile, les épidémies de maladies tropicales comme le paludisme et la fièvre jaune, ainsi que des problèmes financiers importants. Ces échecs successifs ont conduit à une impasse, ouvrant finalement la voie à une intervention française.

II - La naissance du projet au sein de la Société de géographie de Paris

Au XIX^e siècle, le rôle des géographes était prépondérant dans la plupart des projets liés au mouvement d'expansion européenne dans le monde⁷. C'est dans ce milieu que sont nés les premiers projets de canal en Amérique. En mars 1876, un Comité français pour le percement du canal interocéanique est créé, avec Ferdinand de Lesseps à sa présidence. Le but du Comité est de mener des expéditions sur place afin de trouver une manière optimale de percer le canal américain. La même année, l'ingénieur Étienne Türr et le négociant Antoine de Gorgonza obtiennent une concession du gouvernement colombien pour le percement d'un canal. Cependant, il faut financer les recherches. C'est dans ce but qu'est créée le 19 août 1876 la *Société civile internationale du Canal interocéanique par l'isthme du Darien*. Entre 1876 et 1879, deux expéditions sont entreprises par Lucien Napoléon Bonaparte-Wyse, dont les conclusions sont les suivantes : il faudrait construire un canal à écluses, ce qui prendrait environ 10 ans. Au terme des expéditions, en mars 1878, Wyse signe avec le gouvernement des États-Unis de Colombie un contrat de concession pour le percement et l'exploitation du canal, aussi appelée « Concession Wyse ». A cette époque, c'est lui qui mène le projet avec Armand Reclus. Cependant, les événements se sont rapidement transformés avec l'intervention de Ferdinand de Lesseps.

En mai 1879 s'est tenu le Congrès international d'études du canal océanique : plus de 130 participants, majoritairement des ingénieurs, débattent durant deux semaines à propos de l'avenir du projet de canal. Lesseps, en plus d'être tout juste sorti du succès du canal de Suez, est président du jury du Congrès international du canal interocéanique organisé par la Société de géographie à Paris. Cela lui permet de jouer de son influence afin d'orienter les débats dans son sens, et donc la suite du projet. Les participants du congrès hésitaient entre un canal à écluses passant par le Nicaragua, ou un canal à niveau passant par le Panama, ce que Lesseps préférait⁸. Parmi les opposants au projet de Lesseps, on compte notamment Gustave Eiffel, qui préférait l'idée du canal à écluses. Un autre opposant est Adolphe Godin de Lépinay, un ingénieur diplômé des Ponts et Chaussées qui fait partie des seuls à avoir travaillé en Amérique tropicale. Il déclare pendant les débats que le projet de Lesseps

⁷ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.29

⁸ Archives nationales, Congrès international d'études du canal interocéanique, *Compte rendu des séances*, 7 AQ 1.

est irréalisable, qu'il est beaucoup plus cher, et que les pertes humaines potentielles s'élèvent à 50 000 ouvriers. Lesseps menaça de quitter le projet, puis utilisa toute son influence, directement ou non, afin de faire pencher les participants vers la solution du canal à niveau. Lors de la séance de clôture du Congrès du 29 mai 1879, c'est cette dernière solution qui est votée à la majorité.

Le Congrès estime le coût total du projet à 1 200 000 millions de francs. Même s'il est estimé réalisable, le projet est considéré comme très risqué à cause des conditions sanitaires, et du terrain reconnu comme étant très instable. Le propre fils de Ferdinand de Lesseps, Charles, ne comprend pas ce que fait son père, il l'interpelle ainsi : « *Que vas-tu chercher à Panama ? L'argent ? Tu ne t'en occuperas pas plus à Panama que tu ne l'as fait à Suez. La gloire ? Tu en as assez recueilli pour en laisser aux autres. Nous tous qui avons travaillé à tes côtés, nous réclamons un peu de repos. L'œuvre du Panama est certes grandiose... Je la crois exécutable... Mais quels risques à courir pour ceux qui se mettront à sa tête ! Tu as réussi Suez par miracle ; ne faut-il pas se contenter, dans le cours d'une existence, d'un miracle accompli, sans compter sur un second ?* »⁹. Néanmoins, Lesseps est aveuglé par son projet : il est déterminé à être celui qui réalisera le canal de Panama. Ainsi, le Congrès de 1879 constitue l'acte de naissance de la Compagnie. Tout le monde ne s'en rend pas encore compte, mais de nombreuses mauvaises décisions ont été prises lors de ce Congrès¹⁰, mettant ainsi le canal sur une mauvaise voie dès le départ.

III - La constitution définitive de la Compagnie universelle du canal interocéanique

Quelques semaines après le congrès, Lesseps va obtenir les pleins pouvoirs. Tout d'abord, il rachète les droits du projet de Bonaparte-Wyse et Reclus pour dix millions de francs. Le 5 juillet 1879, il se voit céder la concession obtenue de la Colombie par la Société civile internationale. Il reçoit aussi toutes les études, travaux, documents qui étaient en possession de celle-ci.

En juillet 1879, Lesseps constitue la Compagnie universelle du canal interocéanique pour le percement de l'isthme américain. Il sollicite 400 millions au public, répartis en 800 000 actions valant chacune 500 francs. Lesseps fait distribuer une simple notice qui promet 47 millions aux futurs actionnaires, soit 11,5% dès les premières d'années d'exploitation¹¹. Néanmoins, lors des émissions des 6 et 7 août, 30 millions de francs sont recueillis sur « les » 400 demandés au public. L'échec est principalement dû au fait que la presse et les banques sont réticentes au projet. La presse souligne

⁹ SIEGFRIED André, *Suez Panama et les routes maritimes mondiales*, Paris, A. Colin, 1940 p.185

¹⁰ Principalement sur le budget de ce type de canal

¹¹ Archives du Crédit Lyonnais, Dossier : Compagnie de Panama, Lyon, 1888

qu'il y a un trop grand nombre d'inconnues à l'entreprise, ou encore que la situation économique n'est pas optimale pour ce genre d'entreprise. D'un autre côté, les banques ne voient pas un grand intérêt pour elles, et restent peu convaincues par le potentiel du projet. Cet échec cuisant pousse Lesseps à changer immédiatement de stratégie. En effet, il sait très bien qu'il ne pourra pas continuer son projet seul. Ainsi, il va désormais utiliser la presse à son avantage en jouant avec ses différentes connexions dans le milieu du journalisme¹².

Dès l'automne 1879, la presse payée par Lesseps fait tout pour entraîner l'opinion publique dans un sens favorable à ce dernier. C'est à ce moment-là qu'il décide de mener une tournée en Amérique, débutant par le Panama et se terminant aux États-Unis. Quand il arrive à New-York, son projet rencontre une forte désapprobation, car les Américains souhaitent aussi établir leur autorité dans l'isthme. Cette opposition est d'ailleurs rendue publique par le président Rutherford Birchard Hayes dans les mois qui suivent. Fidèle à lui-même, Lesseps révèle à la presse qu'il a rencontré une « *adhésion enthousiaste* » aux États-Unis. Lesseps ment aussi sur les estimations de dépenses nécessaires à l'accomplissement du canal, qu'il réduit publiquement de 1200 à 600 millions de francs. Même si ses méthodes sont très discutables, il n'a guère d'autre choix que de mentir pour que la Compagnie universelle puisse voir le jour.

Ferdinand de Lesseps déposa les statuts de la Compagnie universelle le 20 octobre 1880 à Paris. Pour financer son projet, Lesseps doit organiser une nouvelle émission d'actions. Elle a lieu les 7 et 8 décembre 1880. Avec 73 millions de francs recueillis, cette émission est un grand succès. La réussite est due à une grande préparation publicitaire en amont, fondée sur des bases fausses et mensongères. Les journaux sont soudoyés pour faire la promotion de l'opération. Une grande partie du milieu financier sait que c'est un « piège à loup » et peut l'affirmer ouvertement car ils ne sont pas impliqués dans la combine. Ainsi, les grandes banques sont complices, et de la correspondance le prouvant a été retrouvée. Par exemple, Letourneur, directeur du siège lyonnais, écrit le 19 novembre 1880 dans une lettre adressée au directeur du siège parisien de la banque : « *On commence à trouver qu'il y a beaucoup de souscriptions et que l'argent se resserre. Nous avons l'intention de donner une publicité relativement restreinte à cette affaire* »¹³. En plus de cette manœuvre publicitaire, un « *syndicat bancaire* » est créé pour chaque opération afin de garantir une commission aux banques. Ici, le terme syndicat ne fait pas référence à un groupe de travailleurs qui s'unit pour défendre ses droits et intérêts, mais plutôt à l'ensemble constitué par des banques réunies de manière ad-hoc pour aider une entreprise à placer des titres, en l'occurrence la Compagnie universelle. À l'occasion de l'émission

¹² BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.45

¹³ Archives du Crédit Lyonnais, *Compagnie de Panama*, Lyon, 1888

d'actions, chaque banque de ce syndicat reçoit une commission en l'échange du prêt de ses guichets : c'est un échange de bons procédés. Néanmoins, il s'avère très coûteux pour Ferdinand de Lesseps. En effet, une feuille de calcul issue des travaux du deuxième liquidateur de la Compagnie estime à 45 millions de francs les dépenses que la Compagnie universelle a dû déboursier pour sa seule formation. Bien qu'elle vienne de toucher 73 millions de francs, plus de la moitié est partie en frais. À titre d'exemple, les frais de syndicats pour la deuxième émission d'actions de 1880 s'élèvent à 14 160 000 millions de francs¹⁴. Ainsi, lors de sa constitution, la Compagnie ne bénéficiait que de trente millions de francs sur les six cents nécessaires¹⁵.

Après le « succès » de la deuxième émission, les premières assemblées générales pouvaient avoir lieu. La première se tint le 31 janvier au Cirque d'Hiver dans le 11^e arrondissement de Paris. Lors de celle-ci, Lesseps fixe toujours le budget à 600 millions de francs, et la durée maximale des travaux à sept ou huit années¹⁶, ce qui est totalement éloigné des prévisions réelles. Par ailleurs, les premiers frais de 45 millions sont cachés en étant réduits à 22 millions par des techniques comptables abusives¹⁷. Lesseps se montre extrêmement optimiste pour la suite : les travaux seront finis en 1888, l'expérience de Suez contribuera à la réussite, et la situation sur place est « parfaite »¹⁸...

Section 2 : Une progression laborieuse financée par des emprunts obscurs

Il sera question d'évoquer l'avancée du canal (I) et le financement des travaux jusqu'à 1888 (II), avant d'évoquer l'affaire de l'émission des obligations à lots de juin 1888 (III).

I - L'avancée du canal jusqu'à 1888

Les travaux du canal débutèrent le 1^{er} janvier 1881. Il y a au total soixante-treize millions de mètres cubes à extraire. D'après les entrepreneurs responsables des travaux, M. Couvreur et Hersent, le coût des travaux du creusement, dépenses annexes comprises, s'élève à 512 millions de francs¹⁹. La fin des travaux est estimée à 1888, les deux premières années étant consacrées à la « période

¹⁴ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, 7 AQ 1.

¹⁵ Sachant que ce budget avait été déjà diminué de moitié afin de ne pas effrayer l'opinion publique et les milieux financiers

¹⁶ Bulletin du Canal Interocéanique, Volumes I à X, 1879-1889, Paris, Société de publications périodiques, Numéro du samedi 1^{er} février 1881, p.317

¹⁷ *Ibid*

¹⁸ *Ibid*

¹⁹ CHICHÉ Albert, *L'affaire de Panama*, Bordeaux, (Editeur inconnu), 1894, p.20

d'organisation », et les six dernières étant caractérisées par une avancée constante et rapide, c'est la « période d'exécution ».

Cependant, dès le début, des complications sont observées. Les deux principaux problèmes sont le terrain et la situation sanitaire. Concernant le terrain, le travail est très dur en saison de pluie car le sol est trop souple. En effet, les machines s'enlisent facilement dans une sorte d'argile propre à cette localisation. En plus du terrain, il y a le problème des maladies, en particulier la fièvre jaune et la malaria dont sont porteurs les moustiques qui pullulent dans les marécages et lacs environnants. Ces maladies sont la cause d'une très forte mortalité du personnel ouvrier, en grande majorité issue de la communauté africaine : « *les conditions sanitaires, excluant absolument sous peine de décès dans les trois mois, l'emploi de manœuvres ou d'ouvriers européens, sauf d'infimes exceptions* »²⁰. En outre, cette situation est la source d'un autre problème : les ingénieurs qualifiés venus de la métropole, initialement séduits par le projet, repartent rapidement par crainte pour leur vie.

Il y a un contraste fascinant entre la situation sur place et les déclarations publiques de Lesseps durant toute la décennie 1880. Ce phénomène est visible dès l'année 1882, lors de la première assemblée générale depuis le début des travaux. Durant celle-ci, Lesseps explique que le terrain n'est composé que de sable, terre, ou de roches tendres : c'est un terrain très facile à travailler, ce qui permet à la Compagnie de faire beaucoup d'économies sur le prix de revient du mètre cube à extraire. Malgré des conditions annoncées comme optimales, Lesseps précise toutefois que la phase d'organisation doit être prolongée. Son raisonnement est simple : ce terrain spécial cause une lenteur particulière au début, mais permet une exécution très rapide par la suite. Selon Lesseps, tout est dans l'ordre, et les travaux sont donc sur la bonne voie. Sur la situation sanitaire, il invente que les « *fièvres du pays sont affaiblissantes, mais très rarement mortelles* »²¹. Il s'appuie même sur un faux témoignage d'un médecin sur place, qui assure : « *malgré l'épidémie de variole qui sévit (...) nous n'avons pas eu à constater un seul cas chez nos travailleurs et chez nos employés* »²². En réalité, la situation sanitaire sur place est désastreuse, et cela ne tardera pas à se faire connaître en métropole. En outre, Lesseps a présenté l'achat forcé par la Compagnie de la *Panama Railroad Company* comme un heureux événement, alors que c'était une dépense imprévue lui ayant fait perdre 91 millions de francs²³. En effet, cet achat était nécessaire pour que la Compagnie puisse utiliser rapidement la zone qui était initialement réservée à la société ferroviaire.

²⁰ BUNAU-VARILLA Philippe, *Panama, la création, la destruction, la résurrection*, Paris, Librairie Plon, 1913

²¹ Bulletin du Canal interocéanique, *op. cit.*, Numéro du samedi 1er juillet 1882, p.593

²² *Ibid*

²³ Sachant que le capital total de la Compagnie s'élève à cette date à 300 millions de francs

Fin 1892, les entrepreneurs Couvreur et Hersent quittent le projet à cause du trop grand nombre d'obstacles survenus depuis 1891. Tout d'abord, leur ingénieur Blanchet était décédé de la fièvre jaune en 1882. De plus, ils avaient constaté que le devis initial était totalement irréaliste. Lors de l'assemblée générale du 17 juillet 1883, Lesseps ment sur la véritable raison du départ des entrepreneurs Couvreur et Hersent qu'il considère comme un progrès. Il explique qu'il y avait un besoin de confier les travaux à plusieurs entreprises en même temps, et que la présence d'un seul maître d'ouvrage handicapait le projet. Les effets bénéfiques de cette décision auraient été remarqués très rapidement : « *Dans son récent voyage de l'Isthme, le Vice-Président de votre société, M. Charles Aimé de Lesseps a pu constater les heureux et rapides effets de cette modification, dont les résultats, vraiment remarquables, sont le sujet de la partie de ce rapport (...)* »²⁴. En outre, Lesseps est donc au courant que le budget de 600 millions est irréaliste, pourtant il continue à le dissimuler.

Lors de l'assemblée générale du 23 juillet 1884, les premières difficultés sur place sont effleurées par Lesseps. Premièrement, le total du cube à extraire sur place passe de 73 à 120 millions de mètres cubes, ce qui est l'aveu des très mauvaises prévisions initiales. Deuxièmement, la mortalité sur place est enfin évoquée, même si elle « *ne dépasse pas la mortalité moyenne des chantiers européens* »²⁵, ce qui est faux²⁶. Troisièmement, il explique que la mise en place des appareils vient seulement d'être terminée, ce qui dévoile le fort retard du projet. Pour expliquer ces problèmes, Lesseps se réfugie derrière des critiques de la presse étrangère, ou encore le matériel qui serait usagé.

En 1885, la situation reste tout aussi compliquée, tant sur le plan financier que sur celui des travaux. Le 27 mai, Lesseps annonce avoir contacté le ministre de l'Intérieur Rouvier afin de lui demander l'autorisation de rassembler 600 millions de francs par une émission d'obligations à lot, mais ce dernier refuse²⁷. Lors de l'assemblée générale du 29 juillet 1885, Lesseps commence à évoquer publiquement les frais supplémentaires nécessaires et les difficultés techniques rencontrées. Il annonce que le budget nécessaire est revu à 700 millions de francs²⁸, sachant qu'il n'évoque volontairement aucun des frais additionnels. En réalité, le budget nécessaire est de 1200 millions, mais c'est une information que seuls les actionnaires savent. Lesseps repousse aussi la date de fin des travaux à 1889, soit un an de plus.

²⁴ Bulletin du Canal interocéanique, *op. cit.*, Numéro du mercredi 18 Juillet 1883, p.799

²⁵ Bulletin du Canal interocéanique, *op. cit.*, Numéro du vendredi 1er août 1884, p.1035

²⁶ En réalité, plusieurs sources américaines estiment qu'il y a eu plus de 22 000 décès de 1881 à 1889, ce qui est bien au-dessus des moyennes des chantiers européens de l'époque.

²⁷ Bulletin du Canal interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 1er août 1885, p.1260-1261

²⁸ *Ibid*, p.1259

En 1886, un voyage avec Lesseps et des délégués est organisé au Panama. Sur place, les ingénieurs lui démontrent l'impossibilité de réaliser un canal à niveau. Lors de l'Assemblée du 29 juillet 1886, Lesseps dit que tout se passe bien même si certains « rééquilibrages » sont nécessaires²⁹. La presse soudoyée fait l'éloge du projet. A titre d'exemple, la *République Française* écrit : « *Le rapport de M. Lesseps analyse exactement, sans parti pris optimiste, avec un évident effort vers la vérité, la situation de l'entreprise qui a passé par tant de vicissitudes diverses mais qui va être menée à bonne fin, comme Suez* »³⁰. En avril de la même année, le rapport Rousseau révélait la vérité sur l'état du canal. Commandé par le gouvernement, il avait énormément circulé depuis son dépôt. Son auteur, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et ancien député Armand Rousseau, s'était rendu sur place à deux reprises. Il admettait que le projet allait dans une très mauvaise direction mais qu'il était trop avancé pour être abandonné : la seule solution consistait en une aide financière de l'Etat.

En 1887, Lesseps change d'avis : il comprend qu'il doit construire un canal à écluses, ce qui éliminerait l'obstacle de la Culebra et permettrait de diminuer le volume de terre à extraire. Néanmoins, pour ne pas perdre la face, il ne l'annonce pas tout de suite. En effet, à l'occasion de l'assemblée générale du 21 juillet 1887, il annonce continuer sur le modèle du canal à niveau³¹. Ce n'est que le 1er mars 1888, soit quasiment un an plus tard, que Lesseps annonce aux actionnaires la modification majeure : le canal de Panama sera un canal à écluses³². Il annonce au passage que le canal ouvrira en 1890, et que les bénéfices d'exploitation commenceraient à affluer après le 1er juillet de la même année. Cependant, un point noir subsistait : la Compagnie avait besoin de 600 millions de francs pour finir les travaux. La loi du 8 juin 1888 est la solution tant attendue. Il faut voir les circonstances qui l'entourent, mais avant cela, il est utile de rappeler en détail comment est financée la Compagnie jusqu'en 1888.

II - Le financement des travaux jusqu'à 1888

Durant cette période, ayant besoin de fonds pour compenser toutes les pertes, prévues ou imprévues, la Compagnie emprunte en vendant des obligations au public. De 1882 à 1888, la compagnie effectue six émissions obligataires, sachant que pour chaque émission un syndicat de banques est formé. Comme pour les premiers, les syndicats sont constitués pour inciter le public à acheter des obligations, au coût d'une commission au profit de ces banques. À titre de précision, deux

²⁹ Bulletin du Canal Interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 1er août 1886

³⁰ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.77

³¹ Bulletin du Canal Interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 22 juillet 1887

³² Bulletin du Canal Interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 2 mars 1888, p.1990

types de syndicats existent pour les obligations Panama : ceux où les syndicaux souscrivent « ferme » (les emprunts de 1882 à 1884), et ceux où ils souscrivent « à option » (les emprunts de 1886 à 1888), ce qui implique deux fonctionnements différents pour un bénéfice plus ou moins risqué. En effet, les prises « fermes » permettent un bénéfice plus sûr que les « optionnelles » plus soumises aux aléas. L'émission du 7 septembre 1882 a rapporté à la Compagnie 109 millions de francs ; celle du 3 octobre 1883, 171 millions ; celle du 25 septembre 1884, 145 millions ; celle du 3 août 1886, 206 millions ; celle du 26 juillet 1887, 113 millions ; celle du 14 mars 1888, 35 millions de francs. Sur une période de six ans, la Compagnie a théoriquement levé 780 millions de francs, sans prendre en compte tous les "frais" associés. Certains pensent qu'il est impossible de soutenir que la Compagnie de Panama avait « besoin » de recourir à ces syndicats onéreux, mais c'était le seul moyen de permettre des rentrées d'argent pour la Compagnie. En effet, il fallait que ces banques soient intéressées et touchent de l'argent par les primes et commissions afin que la Compagnie reçoive l'argent nécessaire à sa survie. Il apparaît également que beaucoup de dirigeants des grandes banques participent personnellement aux émissions dont s'occupent leur firme, ce qui peut paraître compréhensible vu les sommes récoltées à chaque émission par les banques.

En plus des grandes banques, il est également nécessaire de contacter la presse afin que la Compagnie puisse obtenir des financements. En effet, il ne faut pas oublier qu'à chaque émission, la publicité est relancée : la liste des journaux payés est immense. Parmi ces derniers, on peut citer notamment *La République française*, *Le Gaulois*, *les Débats*, *le Temps*, *le Petit Journal*, *le Figaro*, qui vantent tous la confiance des banques envers Lesseps, ce qui n'est qu'une façade. Deux « agents » vont agir dans l'ombre afin d'administrer les contacts de la Compagnie avec la banque et la presse. Le premier est Lévy-Crémieux³³, administrateur de la Banque franco-égyptienne, une banque d'affaires initialement dirigée par Charles Ferry, frère de l'homme politique Jules Ferry. Lévy-Crémieux travaille pour la Compagnie jusqu'à sa mort en 1886. Son remplaçant est Jacques de Reinach. Né à Francfort en 1840, c'est un banquier juif d'origine allemande issu de la maison privée Kohn-Reinach & Cie. Financier redouté, il s'est illustré dans les grandes affaires financières de son époque, mais est aujourd'hui principalement connu pour son rôle dans la Compagnie de Panama. À la suite du scandale, une grande correspondance illustre le rôle de ces deux agents durant la décennie 1880 a été retrouvée. Elle concerne particulièrement le prix élevé des services de ces derniers. Par exemple, une lettre du 24 août 1884 est adressée à Lesseps par Lévy-Crémieux, qui lui demande de mettre à sa disposition la « somme de 380,000 francs, qui indépendamment des grands sacrifices que

³³ Parfois orthographié Lévy-Crémieu

*j'ai faits sur mes avantages particuliers, formait le solde de ces dépenses »*³⁴. Il s'agit finalement de distinguer les émissions réalisées jusqu'à présent de la dernière, en raison de son caractère particulier, qui a eu lieu en juin 1888.

III - L'affaire de l'émission des obligations à lots de juin 1888

En 1888, Lesseps annonce que l'ouverture définitive du canal est finalement prévue pour 1890, et cherche à obtenir l'autorisation légale nécessaire pour émettre des obligations à lot³⁵. Pour l'entrepreneur, l'objectif est de faire un dernier emprunt massif afin d'en finir avec le canal le plus rapidement possible. Au même moment, il admet habilement qu'il est nécessaire d'opter finalement pour un canal à écluses. Pour les travaux restants et les frais à payer au titre des actions et obligations, il faut au total 700 millions environ sachant que la compagnie a 100 millions de capital : il ne reste environ plus que 600 millions à emprunter³⁶, car dès 1890 les bénéfices d'exploitation renfloueront les caisses de la Compagnie. En somme, c'est la dernière ligne droite.

Les pouvoirs publics sont assez réticents, et une émission « classique » est effectuée le 14 mars 1888, mais elle rapporte fort peu. Lesseps pour obtenir son financement, va devoir encore une fois recourir à la corruption, mais cette fois-ci l'enjeu est beaucoup plus grand car il s'attaque au Parlement. Pour « convaincre » les députés, la Compagnie s'adjoint deux distributeurs de fonds³⁷ : Cornélius Herz, et le baron Jacques de Reinach³⁸ accompagné par son agent Émile Arton. Les pots-de-vin parviennent à vaincre les réticences du gouvernement et des parlementaires (une centaine ont été corrompus) et la loi est votée sur rapport d'Henri Maret le 28 avril 1888. Le 9 juin, la loi est promulguée : la Compagnie est autorisée à créer 600 millions de valeurs à lots, remboursables en quatre-vingt-dix-neuf ans³⁹. Cette entreprise immorale constitue la base du Scandale de Panama qui s'apprête à bousculer l'opinion publique.

Un syndicat est formé par Jacques de Reinach sur les bases habituelles que son prédécesseur appliquait. Néanmoins, c'est un échec cuisant : sur les 720 millions de francs qui comptaient être

³⁴ Archives nationales, *Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, Lettres de Lévy-Crémieux à Ferdinand de Lesseps*, 7 AQ. 19

³⁵ Bulletin du Canal Interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 2 mars 1888

³⁶ *Ibid*

³⁷ Philisto.fr, *Le scandale de Panama (1892-1893)*.

³⁸ Il remplace Lévy-Crémieux en 1886

³⁹ AMSON, Charles, et al. « *Le canal de Panama, ou le procès de l'avidité* », *Les grands procès*. coordination par JANVILLE Thomas. Presses Universitaires de France, 2007, pp. 278-286.

empruntés au public par la compagnie, seuls 254 588 000 sont recueillis⁴⁰. Lesseps explique que des manœuvres frauduleuses sont la cause de cette défiance de l'épargne. Mais cela n'explique pas vraiment ce qui s'est passé : trop de gens connaissent la vérité et Lesseps n'est plus assez digne de confiance. Dans des tentatives désespérées de reconquérir le public, une brochure est publiée. Elle fait l'état de l'appui de nombreux parlementaires : on dit que le projet est réalisable, qu'il faut se rappeler du succès de Suez, que le rapport de Rousseau témoigne de la confiance qu'il faut accorder au projet⁴¹... Néanmoins cela va trop loin, le lecteur averti peut se rendre compte que beaucoup d'obligations sont invendues par un des mensonges de la brochure : « *Nous apprenons que frappés des résultats déjà acquis, plusieurs groupes financiers ont déjà fait des offres fermes à M. De Lesseps pour tout le solde de l'émission qui pourrait rester disponible* ». Le problème de cette affirmation est le suivant : l'émission a été close le 26 juin, or la phrase citée date du 28 juin. Elle révèle l'échec par un mensonge, bien résumé par la citation suivante : « *s'il reste des obligations invendues on ne voit pas quel groupe financier philanthropique pourrait s'en charger « ferme », au moment même où les acheteurs se sont dérobés !* »⁴². Ainsi, fin 1888, la Compagnie est dans une situation très délicate, qui n'allait pas tarder à s'empirer plus encore.

⁴⁰ Bulletin du Canal Interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 2 juillet 1888, p.2073

⁴¹ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, *Emission du 26 juin 1888*, Notes de documents, 7 AQ 2.

⁴² BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.98

Chapitre 2 : Le dénouement tragique d'un projet aux ambitions démesurées

Ce dénouement tragique est marqué par la cessation de l'activité de la compagnie de Panama (Section 1), puis par le déclenchement tardif du scandale (Section 2).

Section 1 : La fin du Panama

Suite à la liquidation judiciaire de la compagnie (I), différents rapports ont été publiés afin de faciliter la compréhension de la situation financière de cette dernière, ainsi que des bénéfices qui ont été faits (II).

I - L'inévitable liquidation judiciaire de la compagnie

A l'été 1888, la situation de l'entreprise est catastrophique à cause de l'état de sa trésorerie. Une dernière émission d'obligation est tentée désespérément le 12 décembre 1888, mais c'est un échec cuisant. Un moratoire de trois mois en faveur de la compagnie est refusé, et trois administrateurs sont nommés pour tenter de retourner la situation, mais c'est en vain. Ils vont solliciter l'aide des grandes banques, qui refusent d'aider la Compagnie. La seule garantie obtenue par les administrateurs, aussi maigre soit-elle, provient des entrepreneurs, qui assurent que les travaux continueront jusqu'au 15 février 1889.

Lesseps fait deux annonces : il annonce tout d'abord qu'il reste encore pour 450 millions de francs de travaux, puis qu'il a créé une nouvelle société au capital de 30 millions de francs⁴³. Néanmoins, l'émission des actions de cette dernière qui a lieu le 2 février est un échec total. Le tribunal civil de la Seine, dans ses jugements du 14 décembre 1888 et 4 février 1889, prononce la dissolution de la Compagnie ainsi que sa liquidation.

II - La comptabilité finale de Panama et les bénéfices des différents acteurs

Pour mieux comprendre cette comptabilité, il sera ici question d'étudier le rapport des experts Rossignol et Flory (A), puis de se pencher sur les gains des banques et des syndicaux (B), et enfin de la presse (C).

⁴³ Bulletin du Canal Interocéanique, *op. cit.*, Numéro du 2 juillet 1888, p.2201

A) Le rapport des experts Rossignol (1889) et Flory (1892)

Brunet, après avoir liquidé la compagnie, a demandé un rapport de l'expert Rossignol. Il sera complété plus tard par un deuxième rapport rédigé par l'expert-comptable Flory.

Pour le premier rapport rédigé en été 1889, Rossignol déclare que depuis l'origine de la Compagnie, il remarque des « *sommes sorties des caisses* ». Cependant, il rencontre un problème : il ne peut pas dire qui sont les vrais bénéficiaires des opérations⁴⁴. Il doit donc se limiter à énumérer les dépenses suspectes, qu'il trouve en grande quantité. Il revoit une à une les sommes versées aux journaux, et donne de plus amples informations dès qu'il le peut. Par exemple, il remarque que les frais de publicité ont subitement grandi dans de fortes proportions à partir de l'émission obligataire d'août 1886, et que ce sont toujours les mêmes qui touchent les mêmes montants : *Le Petit Journal, le Figaro, le Matin...*⁴⁵ Rossignol explique aussi les frais « syndicats » ainsi que leurs modalités. Par ailleurs, il remarque que, depuis l'année 1886, les syndicats changent : « *les sommes remises aux syndicataires dans les quatre dernières émissions ont été non la rémunération d'un service rendu, mais un pur cadeau fait à des agents dont l'influence probablement, si elle se fût exercée en un sens inverse, eût pu nuire à l'entreprise, mais qui, en réalité, n'ont rendu aucun service pour faciliter les émissions* »⁴⁶. Le rôle de Rossignol est aussi de décrire l'évolution des comptes. À cette occasion, il découvre le nom de personnalités qui seront bientôt au cœur du scandale de Panama : Reinach, Arton, Oberndoerffer⁴⁷... Il conclut sur les emprunts qui ont été faits dans des conditions omettant des informations importantes auprès du public, les versements en retard dont les administrateurs devront répondre, et sur l'emploi des fonds où il souhaite certaines explications. Il finit par dire au liquidateur que c'est seulement après des explications des anciens membres du Conseil et du Comité qu'il pourra savoir si leur responsabilité peut être engagée pour les faits de gestion énoncés dans le rapport.

Flory, trois ans après le rapport Rossignol, dispose de documents comptables plus détaillés. Il détaille la situation comptable au 30 juin 1889. À ce jour, le total des ressources de la Compagnie était de 1434 millions de francs, dont : 300 millions d'actions, 1035 millions d'obligations, et 99 millions de produits et créanciers divers⁴⁸. D'un autre côté, l'emploi des fonds était de 1 434,5

⁴⁴ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, *Rapport Rossignol*, manuscrit, 7 AQ 12.

⁴⁵ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.102

⁴⁶ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, *Rapport Rossignol*, 7 AQ 12.

⁴⁷ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.103

⁴⁸ Le rapport Flory est présent dans le *Rapport Général* sur l'affaire de Panama (rapport parlementaire), Tome 3, 1893.

millions⁴⁹, dont : 10 millions pour les frais de premier établissement et de constitution, 117 millions de frais d'émissions, 249 millions de charges sociales, 100 millions de dépenses d'administration, 559 millions pour les travaux pour la construction du canal, 119 millions pour les immobilisations, 93 millions pour l'achat des actions du *Panama Railroad*, et 163 millions pour l'actif réalisable. Pour les frais d'émissions, Flory détaille encore plus⁵⁰ : 40 millions auraient été utilisés pour les frais de syndicat, 19 millions pour les commissions de placement, 20 millions pour la publicité, et 6 millions pour les imprimés et frais divers. Finalement, Flory liste les plus gros gagnants de cette décennie. Selon lui, Lévy-Crémieux aurait gagné 4,4 millions de francs, Reinach 7,5, et Gustave Eiffel environ 33⁵¹. En guise de conclusion, Flory reproche aux dirigeants la dissipation de fonds sociaux, et souligne que des explications doivent leur être demandées⁵².

B) Les gains des banques et des syndicaux

Faisant partie des grands gagnants de cette histoire, il semble pertinent de détailler les gains des banques et des syndicaux. Un grand nombre de tableaux récapitulant ces gains sont présents aux Archives nationales. Seules les données les plus importantes seront mentionnées ici.

Pour l'émission de 1880, les commissions payées par la Compagnie sont estimées à 20,3 millions de francs dont : 718 817 pour la Société générale, 642 154 pour le Crédit lyonnais, 230 099 pour le Crédit industriel et commercial, plus de 4 millions pour tous les autres établissements de crédit, 14 160 000 millions pour les syndicaux, et 149 294 pour le Syndicat lui-même⁵³. Comme mentionné précédemment, le deuxième liquidateur de la Compagnie avait estimé à 45 millions de francs les dépenses que la Compagnie universelle a dû déboursier pour sa formation. Ainsi, les données semblent cohérentes entre elles, ce qui souligne le montant exorbitant qu'avait dû payer la Compagnie seulement pour se lancer. En effet, dans un autre tableau, on remarque que pour toutes les émissions confondues, le total versé aux syndicaux s'élèverait à 36 447 133 francs⁵⁴. Ainsi, pour la dizaine d'émissions réalisées durant la décennie 1880, la somme versée pour la deuxième émission représente quasiment la moitié du montant total. En se basant sur ces chiffres, il apparaît que la formation de la compagnie a représenté un investissement démesuré, l'ayant handicapé dès le début alors qu'elle était censée tenir sur une longue durée. Pour en revenir aux obligataires, les

⁴⁹ Cf annexe 3 pour voir l'Emploi des fonds de la Compagnie tels qu'estimés par Flory

⁵⁰ Cf annexe 4 pour voir le détail des frais d'émission

⁵¹ *Ibid*

⁵² BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.107

⁵³ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, 7 AQ 25

⁵⁴ *Ibid*

tableaux font état des plus gros bénéficiaires. Parmi ceux-ci se distinguent particulièrement : Jacques de Reinach avec ses 3,9 millions, Hugo Oberndoerffer qui a touché 1,6 million, la Banque de Paris et des Pays-bas qui a collecté 1 million, la Banque franco-égyptienne (dirigée par Lévy-Crémieux) qui a réuni 1,9 million, ou encore les Dépôts et comptes courants qui ont amassé 1,4 million⁵⁵. Les montants récoltés par ces derniers prennent encore plus de valeur quand une comparaison est faite avec le reste de la liste. En effet, certains syndicaux n'ont touché que quelques milliers, comme un certain Aubry avec ses 3600 francs. Loin d'être un exemple isolé, la majorité des syndicaux n'ont touché que quelques milliers. Enfin, on remarque à quel point le nombre de bénéficiaires est élevé. En effet, un grand nombre de personnalités proches des administrateurs leur ont fait des demandes pour être syndicaux, dans le but d'obtenir un bénéfice entièrement financé par des Français qui pensaient contribuer à l'érection d'un monument faisant rayonner leur pays dans le monde. D'après le parlementaire Ernest Vallé, l'ensemble des frais d'émissions s'élève à 117 millions^{56 57}, plus de 87 millions étaient destinés aux banques et aux banquiers. Plus encore, sur ces 87 millions, 37 auraient été acquis dans les conditions très discutables. Plus loin dans son rapport, Vallé continue sur la moralité des opérations qui ont été effectuées : « *Nous n'avons pas davantage à nous prononcer sur le cas de ceux qui ont participé dans ces syndicats. On peut concevoir qu'ils ne se soient pas tous rendu un compte exact des détails de l'opération à laquelle ils s'associaient, et il n'est pas inadmissible qu'ils aient touché de bonne foi. Ont-ils reçu à juste titre ? C'est affaire entre eux et les créanciers de la Société de Panama, c'est-à-dire les obligataires. Nous n'avons à apprécier ici que la moralité du procédé financier, et nous croyons pouvoir conclure en disant qu'elle ne se défend pas* »⁵⁸.

C) Les gains de la presse

Dans son rapport, l'expert-comptable Flory évalue à 22 millions de francs les frais de publicité. Sur ces 22 millions, 12 à 13 millions auraient été destinés à la presse, le reste étant réparti entre les financiers et les intermédiaires. Dans les Archives nationales, on trouve les sommes données personnellement à des journalistes ou aux directeurs de journaux. Parmi ces derniers, figurent des personnalités connues, telles que Léon Daudet, qui aurait reçu 10 000 francs. Dans son rapport, M.

⁵⁵ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama « *Affaire Lemarquais contre les syndicaux* », 7 AQ 19.

⁵⁶ VALLÉ Ernest, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, Rapport général, Paris, Imprimerie de la Chambre des députés, p.137

⁵⁷ À titre de rappel, Flory avait trouvé que le montant des frais d'émissions s'élevait à 87 millions de francs

⁵⁸ VALLÉ Ernest, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, Rapport général, Paris, Imprimerie de la Chambre des députés, p.433

Vallé explique que les informations étaient pour la plupart fournies directement aux journalistes par la Compagnie elle-même⁵⁹ : la presse a donc été réellement utilisée comme un outil de propagande au service de l'entreprise.

Dans les faits, le scandale est là. Il n'attend plus qu'à être révélé, ce qui prendra un certain temps pour des causes diverses et variées.

Section 2 : Le déclenchement tardif du scandale justifié par un contexte politique complexe

Du moment où la Compagnie est liquidée jusqu'à l'année 1892, l'actualité politique est chargée (I), ce n'est que quand le contexte sera propice à l'éclatement du scandale qu'une première salve sera tirée par la presse nationaliste (II).

I - Une actualité politique chargée

Le scandale, c'est à dire la collusion entre les affaires d'argent et le milieu politique, était connu dans les milieux bien informés de la capitale, surtout depuis la ruine de la compagnie en 1889. Néanmoins, il n'éclate que fin 1892, déjà car l'actualité politique de 1887 jusqu'à cette année est très chargée, notamment avec l'affaire des décorations et la crise boulangiste. Cet éclatement tardif est aussi dû au fait que les milieux boulangistes et nationalistes ont choisi de dévoiler le scandale à un moment politiquement opportun. Il semble utile de faire mention brièvement des éléments d'histoire importants qui ont pris place dans ces années 1889-1892, et qui expliquent en partie pourquoi le scandale de Panama a éclaté si tardivement.

L'affaire des décorations⁶⁰ est un scandale qui a pris place en 1887 ayant contraint le président de la République Jules Grévy à démissionner le 2 décembre de la même année. Le scandale éclate le 8 octobre 1887 dans le journal *Le XIXe siècle* de la plume de son directeur Portalis, qui révèle l'existence d'un trafic de décorations orchestré depuis l'Elysée par Daniel Wilson, député d'Indre-et-Loire et gendre du président de la République, Jules Grévy. Wilson, en utilisant l'influence de son beau-père, a négocié des participations d'hommes d'affaires dans ses entreprises en échange de l'obtention de décorations⁶¹. Parmi ses complices, on compte des politiques et hauts-gradés de l'armée. Sur le plan politique, ce scandale a été utilisé par l'opposition incarnée par Jules Ferry et

⁵⁹ *Ibid*, p.152

⁶⁰ ou « affaire Wilson »

⁶¹ LEFEBVRE-FILLEAU Jean-Paul, *Les scandales de la IIIe République*, Paris, Safed Editions, 2005, p. 26-27.

Georges Clémenceau pour attaquer le président qui est poussé à la démission par un vote du Parlement ayant pris place le 2 décembre 1887.

La crise boulangiste va elle occuper la vie politique française de 1887 à 1889. Le mouvement boulangiste tient son nom de Georges Boulanger, un militaire qui à l'issue d'une carrière brillante, devient ministre de la Guerre en 1886⁶². C'est initialement un républicain proche de Gambetta et Clémenceau, qui s'illustre notamment auprès des soldats par ses réformes simples et efficaces. Au moment de l'affaire Schnaebelé, il montre son sentiment revanchard vis-à-vis de l'Allemagne, qui était bien connu depuis plusieurs années⁶³. Il quitte le gouvernement avec la chute du gouvernement Goblet, en mai 1887⁶⁴. Le 31 mai est formé un nouveau cabinet, mené par Rouvier, qui n'inclut pas Boulanger, ce qui choque le camp nationaliste. Il cesse alors d'être l'homme d'un parti, et devient le chef de file du mouvement boulangiste. Il mène une campagne vigoureuse contre le gouvernement, et devient de plus en plus populaire. Boulanger se présente à Paris en remplacement de Hude, député décédé, sur un programme reposant sur trois mots : « *Dissolution, révision, constituante* »⁶⁵. Ses adversaires lui opposent le président du Conseil général de la Seine, Édouard Jacques, qu'il bat facilement. Sa popularité est à son apogée, et son camp le pousse à faire un coup d'État. Néanmoins, il préfère attendre les élections législatives, car il pense réussir à atteindre le pouvoir légalement. À la suite de ce choix, sa popularité ne fait que chuter. En outre, le gouvernement réagit en dénonçant le « complot boulangiste »,⁶⁶ et lance un mandat d'arrêt contre le général, en avril 1889. Boulanger s'exile à Bruxelles, au même moment où il est condamné par contumace. Le mouvement qu'il a incarné se met à refluer avec rapidité. Finalement, les élections législatives de septembre 1889 ne lui sont pas favorables. L'agitation boulangiste dure deux années encore, mais se termine en septembre 1891 lorsque le général Boulanger se suicide sur la tombe de sa femme⁶⁷.

D'autres éléments occupent sérieusement l'actualité jusqu'en 1992. Tout d'abord, le 7 mars 1889 survient le suicide du directeur du Comptoir d'escompte de Paris, Denfert-Rochereau qui était l'un des syndicalistes de Panama, suivi par le krach de cette même banque. La même année, se déroule l'exposition universelle de 1889, qui sera l'occasion de dévoiler au monde entier la Tour Eiffel. Après l'agitation boulangiste et le suicide du général en 1891, l'année 1892 est marquée par moins d'événements. On note quand même des attentats anarchistes marquants à Paris en mars, et

⁶² gallica.net, *La crise boulangiste*

⁶³ *Ibid*

⁶⁴ *Ibid*

⁶⁵ WINOCK, Michel. « Le boulangisme, un populisme protestataire », *Après-demain*, vol. 43, nf, no. 3, 2017, pp. 34-36.

⁶⁶ gallica.net, *La crise boulangiste*

⁶⁷ *Ibid*

une grande grève des mineurs à Carmaux en août⁶⁸. Néanmoins, le terrain est « prêt » pour un nouveau scandale. Justement, celui de Panama, dans l'ombre depuis plusieurs années, s'apprête à éclater.

II - Une première salve en provenance de la presse nationaliste

En 1892, la vie politique française est quelque peu moins agitée. Le scandale de Panama n'éclatera pas tout de suite après la fin de la crise boulangiste, car la tension va monter petit à petit jusqu'à éclater de manière spectaculaire. Comme il a déjà été mentionné ci-dessus, la Compagnie universelle du canal interocéanique voit sa dissolution prononcée le 2 février 1889 par le tribunal civil de la Seine. Le 28 mars 1889, est reporté l'enregistrement d'une première plainte contre les administrateurs de la Compagnie universelle. Le 28 août, en coulisses, l'expert Rossignol remet son rapport édifiant au liquidateur de la Compagnie. Même si la tension monte petit à petit, le projet français au Panama n'est pas encore éteint, car le 12 octobre de la même année, le liquidateur Brunet met en place une commission d'étude chargée d'examiner les possibilités de reprendre les travaux de percement du Canal. Moins d'un an plus tard, le 21 juin 1890, la commission des pétitions de la Chambre des députés se déclare favorable à l'examen du dossier de la Compagnie. Même si l'affaire est assez urgente car le délai de prescription est de trois ans pour ce genre d'affaire, ce n'est qu'un an plus tard, le 11 juin 1891, que le procureur général Jules Quesnay de Beaurepaire demande au premier président de la Cour d'appel d'ouvrir une information contre les administrateurs de la société dont Ferdinand, Charles et Victor de Lesseps, Marius Fontane et Henri Cottu. Le 22 juin 1891, l'expert-comptable Flory est nommé afin de reprendre les travaux de Rossignol. C'est en 1892 que l'affaire éclate enfin. Il faut savoir que depuis 1890, le baron Cottu, administrateur, fait circuler la liste des parlementaires corrompus. Le ministre de l'intérieur Constans et le Président Carnot reçoivent communication du document en janvier 1892 : tout le monde est au courant du scandale.

Le scandale politique est dans l'air, et les politiques ne peuvent plus l'ignorer. Ainsi, le 5 janvier, un vote unanime de la Chambre (par 387 voix contre 101) est destiné à faire la lumière sur les affaires de Panama. Le 17 mai, le rapport Flory est remis. Depuis le début de l'année, la presse parle de plus en plus de l'affaire du Panama, et la tension est à son comble. L'affaire commence sérieusement à s'emballer quand Emile Arton, le courtier de Jacques de Reinach, s'enfuit au mois de juin. La confiance publique chavire de plus en plus, mais aucune accusation frontale n'est faite : on ne sait pas réellement qui désigner comme coupable.

⁶⁸ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.140

Comme mentionné précédemment, le scandale a été révélé à un moment politiquement opportun. Ce moment, ce sont les élections législatives de 1893. Le scandale est révélé pour des motivations politiques contre les opportunistes au pouvoir, mais il est aussi alimenté par des raisons antisémites. De leur côté, la majorité opportuniste voulait à tout prix étouffer l'affaire, car trop d'entre eux étaient impliqués dedans. Néanmoins, s'ils ont réussi à tenir quelques années, la fin d'année 1892 a été le début des sérieux ennuis. Le 6 septembre 1892, Édouard Drumont, journaliste antisémite et antiparlementaire⁶⁹, ayant reçu des documents sensibles de Reinach, fait révéler le scandale dans son quotidien *La Libre Parole*, par huit articles intitulés « *Les dessous du Panama* » qui sont publiés du 6 septembre au 18 septembre 1892⁷⁰. Sous le pseudonyme de *Micros*, l'informateur Ferdinand Martin révèle un grand nombre d'informations : les manœuvres politico-financières sont expliquées, et beaucoup de grands noms sont cités⁷¹. Il semble judicieux de citer quelques extraits de cette série d'articles pour mieux comprendre de quoi il en retourne. Enfin, malgré la forte orientation politique des articles, il faut préciser que les faits décrits ci-dessous sont exacts.

Extraits de l'article du 6 septembre : « *M. de Lesseps est académicien et l'illustre corps est peu soucieux de voir un de ses membres condamné pour abus de confiance. M. de Lesseps fait partie du monde de la finance et les grands financiers qui l'exploitaient ne désirent nullement lui voir rendre ses comptes (...). Marius Fontane s'occupait surtout des rapports de la Compagnie avec la presse et le dessous de la finance juive ; Reinach, de la maison Kohn & Reinach, le baron Reinach comme il l'appelait couramment, avec une pointe d'ironie, était son benjamin. Il lui donnait des ordres clandestins et son concours était précieux parfois... Charles de Lesseps est une franche canaille ou un très honnête homme* »⁷². L'auteur joue ici avec le contraste qui existe entre les fonctions importantes qu'occupent ces hommes, et les bassesses qu'ils ont commis durant cette affaire. Il révèle au grand jour ces dernières afin que l'opinion se rende compte de ce qui a été fait. Les faits sont exacts, mais il est difficile d'ignorer l'antisémitisme puissant qui émane de ces textes.

Extraits de l'article du 8 septembre : « *Pendant la période de Panama, la presse fut domestiquée. Seuls le Matin et la Lanterne secouèrent le joug pendant un instant... De même le Temps qui faillit un jour à son obéissance ordinaire ; le reste ne regimba jamais* »⁷³. *Micros* met ici en lumière un élément très important pour Lesseps depuis le début de la décennie 1880 : le contrôle de

⁶⁹ [wikipedia.fr](https://fr.wikipedia.org/wiki/Scandale_de_Panama), *Scandale de Panama*

⁷⁰ BOURQUIN Jimmy, *Affaire du canal de Panama : ce scandale qui a éclaboussé Gustave Eiffel*, France Inter, 2021

⁷¹ Philisto.fr, *Le scandale de Panama (1892-1893)*

⁷² *La Libre Parole*, numéro du 6 septembre 1892

⁷³ *La Libre Parole*, numéro du 8 septembre 1892

la presse. Il est important de se souvenir qu'après ses premiers revers, Lesseps avait décidé de changer de stratégie car il avait compris qu'il ne pourrait avancer dans son entreprise sans l'aide de la presse.

Extraits de l'article du 10 septembre : « *A qui Charles de Lesseps faisait-il cette faveur ? Est-ce aux actionnaires, aux obligataires ? Oh, non, mais à toute une bande de vautours, à commencer par les administrateurs, les hommes politiques dont on payait ainsi le concours, les directeurs des établissements financiers, la bande juive et toute la séquelle des serviteurs louches... Voulait-on, par exemple, payer un ministre ? Sous un nom d'emprunt quelconque, mais ordinairement par l'intermédiaire d'un établissement financier, on lui attribuait le nombre de parts représentant la somme promise, et Charles de Lesseps levait les bras au ciel, jurant ses grands dieux qu'il n'avait jamais payé un député quelconque* »⁷⁴. Micros dénonce la corruption de cette classe politique et le milieu de la grande finance, toujours avec un discours empreint d'antisémitisme. Il décrit avec une très grande précision comment la corruption pouvait se dérouler durant l'affaire, et critique au passage l'hypocrisie des administrateurs de la Compagnie.

Extrait de l'article du 14 septembre : « *Je félicitais un jour M. Fontane d'avoir des amis aussi dévoués que paraissaient l'être M. Baihaut et consorts : « Ah ça, me dit-il, vous figurez-vous qu'il travaillent pour la gloire?... » J'avais bien entendu dire, par-ci, par-là, que les hommes politiques ne dédaignaient pas les arguments monnayés, mais pour la première fois, je me trouvais en présence d'une affirmation positive et j'en fus vivement frappé. A quelques jours de là, je parvins à faire préciser les faits : on m'affirma que M. Baihaut avait touché et devait toucher encore par l'intermédiaire d'une des sociétés financières amies de Panama. Ça ne me suffisait pas. Un soir, chez M. Charles de Lesseps, avenue Montaigne, à brûle-pourpoint, je fis allusion ce fait. « Comment savez-vous cela ? » me répondit Charles de Lesseps en pâlisant. « La chose est vraie, mais je vous préviens que si vous commettiez une indiscretion à ce sujet, je vous traiterais en ennemi mortel ».* »⁷⁵. Micros au début de cet extrait expose encore l'hypocrisie de la classe politique qu'il ne pensait pas aussi corrompue qu'elle l'était en réalité, même s'il ajoute dans son récit une pointe de naïveté qui permet de donner plus de force à son propos. Il cite des grands personnages impliqués dans ce scandale, et leur allègue des propos extrêmement accablants.

Extraits de l'article du 18 septembre : « *Arton ne s'embêtait pas pendant ce temps-là : il commanditait la Presse avec de l'argent de Panama... Voici quelques résultats obtenus par Arton et Laguerre : le 27 avril 1888, Laissant vote contre et le 28 avril, pour. Le 27 avril 1888, Laporte vote*

⁷⁴ *La Libre Parole*, numéro du 10 septembre 1892

⁷⁵ *La Libre Parole*, numéro du 14 septembre 1892

contre et le 28 avril, pour. Le 27 avril 1888, Michelin vote contre et le 28 avril, pour. Le 27 avril 1888, Planteau vote contre et le 28 avril, pour. ». Micros donne en exemple concret de la corruption s'étant bel et bien déroulée. Dans ce dernier article du 18 septembre, il conclut avec une dernière phrase marquée de sa plume assassine : *« Si la loi doit être violée, si malgré leurs fautes - on pourrait dire leurs crimes - les administrateurs doivent sortir indemnes de l'aventure, que les actionnaires et les obligataires se sentent les coudes et exigent au moins la restitution pure et simple des millions que les spoliateurs peuvent offrir pour obtenir leur quitus; c'est pour eux le seul espoir de toucher une répartition quelconque et puis, qu'ils attendent: la justice immanente arrivera à son heure. Signé : Micros. »*⁷⁶.

Après cette série d'articles, plus rien ne sera jamais comme avant pour les protagonistes de l'affaire du canal de Panama : l'opinion publique était au courant. Le scandale avait éclaté. La crise à son pic dure de cette date jusqu'au début de l'été 1892, même si elle continuera plus longtemps sous une forme moins aiguë. Après une première attaque de la presse, ce sont les politiques nationalistes qui prendront le relais, puis finalement le système judiciaire.

⁷⁶ *La Libre Parole*, numéro du 18 septembre 1892

Partie II : L'éclatement du scandale et ses multiples conséquences (1888-1897)

Le scandale prend place à trois endroits différents, à des périodes différentes : dans la salle des séances de la Chambre à la fin de l'année 1892, puis au sein de la commission d'enquête parlementaire de 1892 à 1894, et enfin dans les tribunaux de 1893 à 1897. Pour traiter de manière exhaustive le scandale et ses conséquences, notamment juridiques, il sera nécessaire d'examiner la mise en marche progressive et médiatisée du système répressif (Chapitre 1), suivie du temps des procès (Chapitre 2).

Chapitre 1 : La mise en marche progressive et médiatisée du système répressif

Cette mise en marche du système répressif a débuté par une impulsion d'origine législative destinée à créer une commission d'enquête (Section 1), et s'est concrétisée par les avancées de cette dernière ainsi que par le lancement des premières poursuites judiciaires (Section 2).

Section 1 : L'impulsion d'origine législative pour la création d'une commission d'enquête

Le lendemain de la mort du Baron, une séance déterminante se déroule à l'Assemblée. Deux députés boulangistes se relaient à la tribune pour porter de lourdes accusations sur une partie des acteurs du scandale (I). À l'issue de cette séance, une commission d'enquête est créée, ce qui confirme la présence d'un scandale de grande ampleur dans la société française (II).

I - Les interventions boulangistes de la séance du 21 novembre

Jules Delahaye, député à Chinon en Indre-et-Loire, demande l'ouverture d'une commission d'enquête pour vérifier les graves faits qu'il compte énoncer dans l'hémicycle durant cette séance du 21 novembre 1893. Il révèle le scandale des « chéquards », terme désignant les parlementaires qui ont été corrompus afin de faire passer la loi pour l'émissions d'obligations à lot de 1888. Il donne des exemples vagues et ne précise jamais qui est concerné directement dans l'assemblée, et implore seulement de voter l'enquête. Néanmoins, pour les responsables de la corruption, il donne des noms. Il va notamment dénoncer Jacques de Reinach qu'il accuse d'avoir dépensé cinq millions de francs afin d'obtenir le vote de l'emprunt à lots réclamé par Ferdinand de Lesseps en mai 1885. Il ajoute que « *Ces cinq millions devaient à la fois suffire à la commission de ce financier et à l'achat de toutes les*

consciences à vendre dans le Parlement »⁷⁷. Puis il précise que trois millions de francs ont été « distribués à cent cinquante parlementaires, surtout députés, mais également, pour certains, sénateurs »⁷⁸. Le récit de cet événement est très bien narré par Barrès dans *Leurs Figures*, qui nous immerge à merveille dans cette assemblée où tout le monde se dévisage afin de trouver les coupables, qui sont plus d'une centaine parmi quasiment 600 parlementaires. À la fin de cette journée qui marque un certain tournant pour l'affaire, Delahaye déclare : « *Je viens remplir un grand devoir social, au risque de mon honneur ou du vôtre. Le scandale soulevé jadis par un député, gendre du président de la République, n'est rien à côté de l'affaire de Panama, où tout un syndicat d'hommes politiques s'est précipité à la curée* »⁷⁹.

Louis Le Provost de Launay est le deuxième député boulangiste qui dénonce le scandale. Dans son intervention, il montre aussi sa forte volonté que l'affaire soit éclaircie. Il demande l'ouverture d'une commission d'enquête de trente-trois membres ayant « *les pouvoirs les plus étendus pour faire la lumière à propos des faits relatifs à l'affaire de Panama* »⁸⁰. Dans son discours, il vise les banques, et plus particulièrement la Société Générale ainsi que le Crédit Lyonnais. Il les accuse d'avoir touché des commissions disproportionnées, et d'avoir entrepris une désinformation à grande échelle des épargnants afin de les amener à souscrire les obligations émises par la Compagnie. « *C'est de cette manière, poursuivait-il, qu'on a rançonné le public et raflé toute l'épargne française* »⁸¹.

Henri Germain, représentant de l'aristocratie et fondateur du Crédit Lyonnais, répondra à cette intervention de Provost de Launay. Il lui explique qu'il se trompe totalement, et qu'il discrédite les établissements de crédit qui ont plus rendu service à la nation que lui. Il pense qu'une légende est en train d'être établie, et il souhaite lui aussi l'enquête afin que ces « fausses » informations cessent d'être diffusées. Il critique en particulier l'information selon laquelle les banques auraient prêté à 85% d'intérêt. D'après ses dires ce serait 5% en vérité, voire 2% ce qui serait un taux normal⁸². Il faut noter que d'autres prennent la parole sur ce taux : De Launay se défend, d'autres le soutiennent... Il y a une vraie « affaire des 85% » au sein de l'Assemblée. En vérité, Henri Germain se trompe totalement, il ignore totalement la réalité de l'affaire, entre le taux de commission de placement, de publicité.... La réalité est toute autre.

⁷⁷ BARRÈS Maurice, *Leurs figures*, Paris, *La délégation des siècles*, 1902, p.105

⁷⁸ BARRÈS Maurice, *Leurs figures*, Paris, *La délégation des siècles*, 1902, p.106

⁷⁹ MOLLIER Jean-Yves. « Retour sur le scandale de Panama », *Entreprises et histoire*, vol. 101, no. 4, 2020, pp. 14-26.

⁸⁰ *Ibid*

⁸¹ *Ibid*

⁸² BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.172

II - La création de la commission et d'un scandale de grande ampleur

Certains des administrateurs de la compagnie sont consciencieusement protégés par les députés boulangistes durant leur discours accusateur du 21 novembre. En effet, Ferdinand de Lesseps comme son fils ne sont jamais mis en cause. L'historien Jean-Yves Mollier décrit parfaitement la manœuvre des boulangistes : « *ils ont orienté vers le Parlement, la haute banque et la presse, accessoirement vers les entrepreneurs des travaux publics, la colère des petits porteurs, qui représentent, dans leur rhétorique démagogique, le peuple soudainement dressé contre ses oppresseurs et se précipitant pour nettoyer les écuries d'Augias* »⁸³. Les nationalistes refusent de voir la totalité des administrateurs comme fautifs, et remettent la faute sur les parlementaires corrompus, ainsi que sur les trois « *juijs étrangers* » incarnés par ⁸⁴ de Reinach, Cornélius Herz et Emile Arton. La réalité est ici déformée à des fins politiques. Le général Boulanger était dans les faits très proche de Herz quand il était ministre de la Guerre. De plus, il s'avère que beaucoup de députés boulangistes ont été approchés par Emile Arton afin d'être corrompus. Néanmoins, cela ne sera révélé au grand public que pendant le procès de ce dernier en 1893. Ainsi, ce 21 novembre 1893, l'argumentaire boulangiste fait grand effet et semble sans faille. La commission d'enquête est créée sur le champ.

C'est après cette journée qu'on est en présence d'un scandale de grande ampleur. En effet, l'affaire était depuis quelques semaines dans la presse, mais elle était désormais également présente dans l'hémicycle à un autre niveau. Tout le monde est conscient que l'atmosphère a changé, et la mort du Baron de Reinach deux jours avant n'arrange rien. *Le Petit Journal* du 22 novembre écrit : « *Paris a depuis deux jours une physionomie étrange, celle qu'il avait lors des affaires Wilson : on n'entend que camelots annonçant aux oreilles du passant quelque édition supplémentaire d'un journal qui renchérit sur le scandale de la veille, et apporte tout chaud le scandale du lendemain* »⁸⁵. L'État allait prendre peu de temps à répondre.

Section 2 : Premières poursuites judiciaires et avancées de la commission en attente des jugements

Il est question d'aborder le lancement des premières poursuites judiciaires (I), puis l'avancée de la commission d'enquête en attente des jugements (II).

⁸³ MOLLIER Jean-Yves. « Retour sur le scandale de Panama », *Entreprises et histoire*, vol. 101, no. 4, 2020, pp. 14-26.

⁸⁴ ANONYME, *Les scandales du Panama*, (Éditeur inconnu), Paris, p.16

⁸⁵ *Le Petit Journal*, numéro du 22 novembre 1893

I - Le lancement des premières poursuites judiciaires

Il faut revenir quelques semaines avant l'intervention des députés nationalistes pour que les premières poursuites soient lancées. Le 4 novembre 1893, Jacques de Reinach est inculpé dans le cabinet du juge d'instruction. Le 15 novembre, le garde des Sceaux Louis Ricard donne l'ordre au procureur Jules Quesnay de Beaurepaire de poursuivre correctionnellement les administrateurs de la compagnie du canal de Panama. Jacques de Reinach, après plusieurs tentatives de faire taire ses détracteurs les jours précédents, est trouvé mort à son domicile le 20 novembre 1892. De son côté, Herz fuit la justice française et passe en Angleterre. La séance donnant lieu à la création de la commission d'enquête qui vient d'être évoquée se déroule le jour qui suit.

Le 16 décembre 1892, Ferdinand de Lesseps, Marius Fontane et Sans-Leroy sont arrêtés. Cependant, Ferdinand de Lesseps est laissé en liberté. La deuxième séance capitale se déroule quelques jours plus tard, le 20 décembre 1892, au Parlement.

Le gouvernement Ribot, dans le cadre de l'affaire des chèques Thierrée qui sera détaillée très bientôt, demande la levée de l'immunité parlementaire de cinq députés dont le ministre Rouvier, à qui deux de ces fameux chèques étaient destinés. On l'entend dans cette séance du 20 décembre 1892 se défendre de la manière qui suit. Il déclare que pour assurer sa mission de défense de la République, il n'avait pas assez de fonds, et que ces chèques ont constitué un simple mode de financement alternatif. Selon lui, même les politiques les plus dignes ont toujours agi de cette manière⁸⁶. Ainsi, il ne voit pas le mal à s'être servi de ses relations personnelles afin de contrer les manques de moyens auquel il a fait face dans sa mission républicaine. Malgré sa défense convaincante, à la fin de son discours, son immunité est néanmoins suspendue, tout comme celle des quatre autres personnes impliquées.

Barrès, dans son ouvrage, considère qu'un des grands gagnants de cette affaire jusqu'à cette journée était Clemenceau, resté indemne depuis l'éclatement de l'affaire. Néanmoins, c'est chose temporaire car le député nationaliste Paul Déroulède va, durant cette séance du 20 décembre, dénoncer les liens du « Tigre » avec le Docteur Herz et les sommes qu'il a touché dans cette affaire. Il considère que Herz est un agent de l'étranger qui a énormément nui à la France, et que Clémenceau a été un de ses préposés⁸⁷. Clémenceau se défend juste après la fin du discours de Déroulède. Il clame qu'il a toujours eu en tête l'intérêt de la nation française, et qu'il n'a subi aucune influence de

⁸⁶ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.174

⁸⁷ BARRÈS Maurice, *Leurs figures*, Paris, *La délégation des siècles*, 1902, p.147

l'étranger. Il assume que Herz a contribué financièrement à soutenir son journal, mais que jamais il n'a dévié de sa ligne éditoriale. Clémenceau déclare aussi qu'il n'a jamais été impliqué dans les sombres affaires de Herz. Il finit son discours par traiter Déroulède de menteur. La lutte entre les deux hommes au sujet du Panama se continuera même en dehors du Parlement, car un duel au pistolet est organisé entre les deux députés⁸⁸. Le duel a lieu le 23 décembre 1892 au champ de courses de Saint-Ouen, devant 300 personnes contenues par des gendarmes. Six balles ont été échangées à 25 mètres, sans aucune conséquence pour les adversaires.

À la fin de la journée du 20 décembre, Clémenceau et Rouvier ont énormément perdu, les conséquences sur leurs carrières politiques sont immenses⁸⁹. Il faut préciser néanmoins qu'aucune faute juridique n'a été commise, c'est seulement sur le plan politique que le constat est accablant pour eux. En outre, la commission d'enquête qui avait été créée un mois plus tôt s'était rapidement mise en marche afin de trouver la vérité sur le scandale qui venait d'éclater. Elle avait déjà fait quelques découvertes.

II - Avancée de la commission d'enquête en attente des jugements

Le 21 novembre 1892, l'intervention du député Delahaye à la Chambre provoque le début des investigations de la commission d'enquête parlementaire dont le principe est adopté sur le champ. S'ensuivent alors des dizaines d'auditions. Si certains députés comme Rouvier ou Clémenceau répètent simplement ce qu'ils ont déjà dit dans la chambre, d'autres ont apporté des informations nouvelles.

C'est tout d'abord le cas de Charles Floquet, avocat au barreau de Paris et homme politique qui a déjà occupé les fonctions de député, préfet, sénateur, ministre ou encore de président du Conseil. Dans le cadre de l'élection d'avril 1888, il avoua avoir reçu au titre d'un pot-de-vin 300 000 francs, fournis par la Compagnie. Il avait par la suite distribué ces 300 000 francs à différents journaux, dans le but de combattre la candidature de Boulanger à l'occasion de l'élection. Même s'il n'a rien touché de cette somme, cette utilisation de fonds privés pour une campagne électorale a mis fin à sa carrière politique⁹⁰. Il est contraint de démissionner de son poste de président de la Chambre en janvier 1893, et meurt 3 ans après.

⁸⁸ MONTARD Nicole, Comment le scandale du canal de Panama a fait trembler la République française il y a 130 ans, Ouest France, 2023.

⁸⁹ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.183

⁹⁰ wikipedia.fr, *Charles Floquet*

Un des épisodes les plus importants du scandale est incarné par l'affaire des chèques « Thierrée », du nom du banquier qui les a apportés à la commission d'enquête le 3 décembre 1892⁹¹. L'origine de ces chèques remonte au 17 juillet 1888, trois semaines après la dernière émission de la Compagnie. Ce jour-ci, Jacques de Reinach vire de la Banque de France à la banque *Propper, Thierrée et Cie* une partie de ses bénéfices du syndicat, s'élevant à 3 390 475 francs. Du 17 au 30 juillet, le Baron tira sur son compte chez Thierrée vingt-six chèques au porteur distribués à leurs bénéficiaires. Ces chèques en question sont ceux qui seront saisis chez Thierrée⁹². En effet, une perquisition effectuée chez le banquier Thierrée a permis de découvrir vingt-six chèques tirés par Reinach pour un total de près de 3,4 millions de francs⁹³. Dans la liste, il faut faire attention à ne pas confondre les bénéficiaires du chèque, et les vrais destinataires car des intermédiaires sont souvent utilisés. Cependant, certains bénéficiaires n'ont pas fait cet effort, comme le député Léon Renault, qui a encaissé un chèque de 5 000 francs, puis un deuxième de 20 000 à son nom. En outre, certains noms sont cachés, mais on peut les reconnaître assez aisément dans certains cas, comme « *D. de la Fauc* » qui est l'homme politique Dugué de la Fauconnerie. D'autres ne sont pas reconnaissables, comme « *Raf* » qui ne sera jamais connu. Certains chèques ont de très faibles montants, comme celui de Léon Renault avec ses 5 000, et la plupart ne dépassent pas un montant de 100 000. Les deux plus gros chèques vont à Herz, qui représentent à tous deux quasiment les deux tiers du montant total des vingt-six chèques.

Un autre événement intéressant de cette commission se déroule le 22 décembre, c'est la révélation par l'homme politique Louis Andrieux d'une copie d'une note dictée en 1890 par Reinach, et qu'il a obtenu par le biais de Herz après la mort de Reinach⁹⁴. Il complète par ces données l'affaire des chèques Thierrée. En effet, il révèle les noms d'acteurs qui n'ont pas encore été mis en cause. En outre, cette note révèle à sa fin les informations suivantes : il existe un chèque de 1 340 000 francs, dont la somme a été distribuée à 104 députés qui auraient tous touché une somme estimée entre 1 000 à 300 000 francs pour chacun⁹⁵. Andrieux révèle qu'il existe bel et bien une « *liste des 104* », mais que l'original est en la possession de Herz, en fuite à ce moment. Andrieux a seulement une photographie de l'original, qui accable beaucoup d'acteurs politiques : Arène, Devès, Barbé, Albert Grévy, Jules Roche, Dugué de la Fauconnerie, Floquet, Rouvier, Pesson, Léon Renault, Gobron, Proust, Béral, Thévenet⁹⁶... La révélation de cette liste a suscité de nombreuses interrogations, beaucoup souhaitaient la voir entièrement pour mieux comprendre ce qu'il s'était passé dans cette

⁹¹ Après s'en être déclaré possesseur

⁹² Cf annexe 5 pour voir la liste des chèques Thierrée

⁹³ Philisto.fr, *Le scandale de Panama (1892-1893)*.

⁹⁴ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.184

⁹⁵ *Ibid*

⁹⁶ *Ibid*, p.74

histoire de corruption parlementaire. Il était considéré par certains qu'Arton détenait la solution de cette liste, mais il était en fuite depuis juin 1892.

La suite de l'incident entre Henri Germain et Provost de Launay sur les « 85 % » autour du prêt de juin 1888 se continua à la commission d'enquête. Si l'on faisait face à l'origine à un prêt assorti d'intérêts de 5%, un certain article d'un acte du 14 mai aurait permis d'autres profits pour le même prêt. Tout confondu, le bénéfice théorique aurait été de 12% l'année⁹⁷. En conclusion, aucun des deux n'aurait raison. Même aujourd'hui, il existe beaucoup de discussions sur ces commissions, et de manière générale, il y a un réel débat entre historiens pour savoir si les banques ont touché des commissions anormales ou non : les pourcentages fluctuent ainsi selon les études.

Depuis la fin de l'année 1892, la machine étatique s'était mise en marche. Dès le début de l'année 1893, les profiteurs du Panama, pour la plupart, n'avaient d'autre choix que de se soumettre à la justice française : c'était désormais le temps des procès.

⁹⁷ *Ibid*, p.186

Chapitre 2 : Le temps des procès

Les procès de l'affaire de Panama ont été nombreux et se sont étirés sur plusieurs années, mais deux « groupes » se distinguent clairement : d'un côté les procès « majeurs » qui se sont déroulés au moment le plus médiatisé du scandale et qui comportent les plus grands enjeux (Section 1), et les procès « mineurs », moins lourds de conséquences mais tout autant importants pour comprendre le scandale (Section 2).

Section 1 : Les procès majeurs du scandale de Panama

Il s'agit dans cette partie de s'intéresser aux procès majeurs qui ont donné suite aux poursuites judiciaires. Ces dernières relèvent principalement de deux types : les poursuites pour escroquerie et abus de confiance contre les administrateurs de Panama et Gustave Eiffel, et les poursuites visant la corruption des parlementaires. Il sera question dans cette section d'étudier successivement trois procès : le procès en cour d'appel pour l'escroquerie et l'abus de confiance (I), le procès en cour d'appel pour la corruption des parlementaires (II) et enfin, le procès devant la Cour de cassation (III).

I - Le procès visant la gestion de la compagnie contre les administrateurs de Panama

Le procès en escroquerie des administrateurs de Panama est officiellement engagé au lendemain de la mort du Baron de Reinach⁹⁸. Les séances d'instruction commencent dès novembre 1892. Le 10 janvier 1893, la cour présente l'affaire du « *Ministère public contre De Lesseps et autres* » : c'est le début du procès tant attendu. Les administrateurs de la compagnie du canal sont accusés :

- De s'être conjointement, depuis moins de 3 ans avant le premier acte de poursuite, en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, fait remettre ou délivrer par diverses personnes des souscriptions suivies de versement de fonds et d'avoir, par ces moyens, escroqué tout ou partie de la fortune d'autrui
- À l'occasion de l'émission d'obligations du 12 décembre 1888, d'avoir conjointement tenté d'escroquer tout ou partie de la fortune d'autrui.

⁹⁸ DEGOS Jean-Guy et PRAT Christian, « L'échec du canal de Panama. Des grandes espérances à la détresse financière », *Revue française de gestion*, vol. 188-189, no. 8-9, 2008, pp. 307-324

- D'avoir conjointement détourné ou dissipé, au préjudice de la Compagnie de Panama et de ses obligataires, des effets et deniers qui ne leur avaient été remis qu'à titre de mandat ou de dépôt, à charge d'en faire un emploi et un usage déterminé⁹⁹.

Les délits cités sont prévus et réprimés par les articles 405, 406 et 408 anciens du Code pénal de 1810, qui prévoyaient de 1 à 5 ans de prison et une amende allant de 50 à 3000 francs en cas de caractérisation de l'infraction¹⁰⁰.

Le jour du procès, les prévenus sont les suivants :

- Charles de Lesseps, sous-directeur de la Compagnie de Panama,
- Marius Fontane et Henri Cottu, administrateurs, prévenus d'escroquerie et d'abus de confiance pour avoir fait appel à l'épargne publique en vue d'une entreprise qu'ils savaient, sinon chimérique, du moins impraticable avec les capitaux qu'ils demandaient, et d'abus de confiance pour avoir gaspillé une partie considérable des millions qu'on leur avait donnés dans des dépenses étrangères à la construction du canal de Panama,
- Gustave Eiffel, le célèbre entrepreneur, prévenu de recel et de détournement¹⁰¹.

Ces personnages ont tous comparu devant la première chambre correctionnelle de la Cour d'appel présidée par M. Périvier, premier président, avec M. l'avocat général Rau au siège du ministère public. Ferdinand de Lesseps, également prévenu, n'est pas présent, son « *affaiblissement sénile* » ne lui ayant pas permis de venir de La Chesnaye à Paris. En effet, malade et diminué, le Grand français n'assistera pas à son propre procès, sa famille lui ayant même caché ses propres citations à comparaître.

Il est important de préciser que la Cour d'appel n'avait à se prononcer que sur les agissements de la Compagnie pendant ses émissions de juin et de décembre 1888, sa gestion précédente, bien que considérée comme délictueuse, étant couverte par la prescription¹⁰². Cependant, si l'instruction avait été plus diligente, cette gestion, antérieure en 1888 n'aurait sûrement pas échappé à la justice.

⁹⁹ *Ibid*

¹⁰⁰ Code pénal de 1810, Articles 405, 406 et 408 anciens.

¹⁰¹ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.56

¹⁰² *Ibid*, p.57

A) Audition des prévenus et des témoins

1) Les prévenus

L'étape qui suit est l'interrogation des prévenus, dans l'ordre : Charles de Lesseps, Fontane, Cottu, Eiffel.

Questionné en premier, Charles de Lesseps explique qu'il avait imploré son père de ne pas se lancer dans ce projet aussi gargantuesque, mais qu'il n'avait rien écouté. Il détaille par la suite pendant de longues minutes les difficultés que la Compagnie a rencontrées durant la décennie 1880. Sur l'émission de juin 1888 qui est l'objet du procès, il se prononce sur un grand nombre de points. Par exemple, sur la question des syndicats, le premier président lui demande : « *Les syndicataires ne couraient pas de grands risques. On leur demandait de verser 2 francs 50 par obligation, et en retour, la Société leur consentait des primes variant entre 5, 10, 15 et 20 francs par titre souscrit. Les syndicataires gagnèrent onze millions. Comment avez-vous pu vous imposer un pareil sacrifice ?* »¹⁰³. Sur cette question, Charles de Lesseps ne répond pas vraiment : « *Si l'emprunt n'avait pas été intégralement couvert, les syndicataires n'auraient touché aucune prime, et leur avance de 2 francs 50 eût été perdue* »¹⁰⁴. On l'interpelle aussi sur les 10 millions de francs de commissions qui ont été versés, auquel il répond que c'était la « *commission ordinaire des maisons de banque* ». À ce moment de son interrogatoire, on commence à lui demander de parler de personnes spécifiques. C'est d'abord le baron de Reinach, dont Charles de Lesseps explique le rôle. Cornélius Herz est le prochain nom. C'est à son sujet que Charles de Lesseps commence à évoquer les fonds « secrets » de la Compagnie. À la fin de la séance, ce dernier aura parlé pendant plus de quatre heures de l'histoire de la compagnie et de ses membres les plus connus. Sans grand état d'âme, il a révélé la manière dont des millions de francs appartenant en grande partie à des français de la classe moyenne, ont été utilisés dans ce projet ambitieux aux conclusions si tragiques. Charles de Lesseps a tant parlé qu'il a en partie mâché le travail des prochains interrogés, qui auront moins de choses à révéler. En effet, la première audience lui a été entièrement consacrée.

Le prochain prévenu interrogé est Marius Fontane, qui est le bras droit de Ferdinand de Lesseps depuis les années 1850 et le canal de Suez. Il défend la compagnie, qui selon lui a été la « *proie des spéculateurs* »¹⁰⁵, qui leur auraient « *jeté dans les jambes toutes sortes d'obstacles, inquiétant*

¹⁰³ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.12

¹⁰⁴ *Ibid*

¹⁰⁵ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.21

l'opinion, éloignant les entrepreneurs, semant la défiance dans le personnel »¹⁰⁶. À la question « vous reconnaissez que les éloges publiés sur la Compagnie de Panama étaient en partie rédigés par la Société elle-même ? », il répond qu'ils n'avaient pas le choix, car ils essayaient de « redresser des erreurs »¹⁰⁷.

Henri Cottu est aussi entendu, lui qui avait été le confident et conseiller des Lesseps pendant Panama, en plus d'administrer les affaires intérieures de la Société. Aux questions qui lui furent posées, il répéta globalement son dévouement et sa bonne foi. Son intervention a peu apporté¹⁰⁸.

Le dernier prévenu entendu est Gustave Eiffel, qui répondit assez timidement à toutes les interrogations qu'on lui posait. On l'interrogea longuement sur les travaux, ou sur le traité qu'il a passé avec la Compagnie de Panama. Ses réponses sont souvent confuses, et sa principale défense tient en une phrase : « *J'ai transigé avec le liquidateur de la Compagnie de Panama* »¹⁰⁹.

2) Les témoins

La Cour écoute ensuite les témoins, qui sont très nombreux. Les premiers sont des experts, liquidateurs ou ingénieurs. Les témoins suivants viennent d'horizons assez variables, mais ce sont des proches de l'entreprise la plupart du temps. Seules les interventions les plus intéressantes seront détaillées.

Le premier interrogé est le comptable Flory, qui avait déjà rédigé un rapport éclairant quelques années plus tôt. Il rappelle les débuts de l'entreprise avant de rentrer dans les détails. Il évoque successivement chaque émission, et insiste sur les millions de francs reçus par Reinach, Lévy-Crémieux, Arton ou encore Oberndoerffer. Sa cible principale est Gustave Eiffel, qu'il accuse d'avoir touché en tout soixante-treize millions de francs, sur lesquels il aurait fait un bénéfice de vingt millions de francs. Flory finit sa déposition en faisant le bilan de la Société de Panama, à qui il restait cent soixante-trois millions au jour de sa liquidation.

¹⁰⁶ *Ibid*

¹⁰⁷ *Ibid*

¹⁰⁸ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.61

¹⁰⁹ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.29

M. Rossignol, un autre expert, n'a pas fourni une déclaration qui mérite qu'elle soit rapportée en raison de son manque d'objectivité. En effet, il est sorti de son rôle de témoin pour prendre la défense de Gustave Eiffel, ce qui a même poussé le premier président à l'inviter à sortir de la salle.

M. Monchicourt est le second liquidateur de la Compagnie, qui a remplacé M. Brunet suite à sa maladie. Il fait un témoignage utile du fait de l'importance des informations qu'il dévoile. Dès le départ, il explique que le projet était peu réalisable pour une raison : « *il était impossible aux administrateurs de la Société de Panama, de mener à bien une entreprise dont ils voyaient bien le but, mais dont ils avaient oublié d'étudier les voies et moyens* »¹¹⁰. Postérieurement, il répond aux questions du président Périvier sur le rôle d'Eiffel, ou encore sur l'avancement des travaux. Un des moments forts de son intervention porte sur le fait que la justice avait convenu d'attendre avant de porter une action civile. Même s'il n'ose pas le dire totalement, on comprend entre les lignes que les faits antérieurs à 1888 auraient pu ne pas être couverts par la prescription si la justice avait été plus efficace, ce qui est une information capitale. Après avoir fini avec l'historique de l'entreprise, sont évoqués les bons de publicité, et Reinach, considéré comme la « plaie de l'entreprise » par M. Monchicourt. En effet, il lui impute des faits graves. Ce sont premièrement les dépenses de « publicité » ou de « syndicat » qu'il a orchestrées, mais aussi le vote de 1888. Monchicourt déclare à ce sujet : « *Le baron de Reinach s'occupait des influences. C'est lui qui lors de l'emprunt de 1888, se chargea d'aller solliciter des voix au Parlement, pour obtenir un vote favorable* ». Plus qu'une critique de son rôle de financier de l'ombre, il remet en cause sa qualité d'homme. Reinach est pour Monchicourt un homme sans valeur : « *Il n'y avait aucune confiance à avoir dans sa moralité, et la conviction générale était qu'il empochait la plus grande partie des sommes qu'il avait reçu mandat de distribuer* »¹¹¹.

C'est ensuite au tour de M. Rousseau, l'inspecteur général des Ponts et Chaussées chargé par le gouvernement en 1886 d'aller examiner dans l'isthme l'état des travaux. Pour lui, Ferdinand a exercé une influence trop grande dans les travaux. Il se trompait sur le canal à niveau, et le chantier allait dans la mauvaise direction par sa faute « *Il avait une foi aveugle en son étoile : « J'ai réussi Suez, s'écriait-il, je réussirai Panama »* ». C'était une grande erreur »¹¹². Cependant, pour l'ingénieur, rien n'était perdu en 1886 : « *j'ai la conviction que, reprise sur de nouvelles bases, l'oeuvre eût été sauvée* ». Pour l'inspecteur, en 1888, Lesseps avait accepté l'idée d'un canal à écluses trop tard puisque la compagnie n'avait plus les ressources pour finir le travail.

¹¹⁰ *Ibid*, p.33

¹¹¹ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.37

¹¹² *Ibid* p.41

La Cour écoute ensuite une série d'ingénieurs. Le premier est Dingler, qui est le directeur des travaux du canal de 1883 à 1885, mais aussi celui qui a rédigé le traité entre Eiffel et la Compagnie. Les ingénieurs écoutés par la suite sont Guillemin, Germain, Hutin, Druetz. Leurs témoignages révèlent que la situation sur place était assez chaotique au moment de la suspension de l'ouvrage, et qu'il y avait une réelle confusion sur le type de canal qu'il fallait construire.

Par la suite, les témoins s'enchaînèrent. On entendit successivement un entrepreneur dénommé Jacquemin ; Adolphe Gilly, un actionnaire de panama âgé de soixante-quatorze ans qui avait perdu toute sa fortune dans le Panama ; De Fresseix, inspecteur de la compagnie dans l'isthme dans les années 1880 ; Retaud, un vieil officier qui a aussi beaucoup perdu à cause des obligations ; Gonnet, ancien comptable de la compagnie ; Odelin, négociant, dont les dépositions n'ont rien apporté de particulièrement intéressant¹¹³.

La déposition de M. Landrodie, publiciste, est assez intéressante. Ce témoin ayant été dans l'isthme, en 1889, avait signalé à son retour les dépenses excessives de la construction dans la *Paix*¹¹⁴. Ses publications lui ont même valu la visite d'un émissaire des entrepreneurs qui cherchait à acheter son silence. D'après Landrodie, la principale cause du désastre a été « *l'âpreté des entrepreneurs auxquels la Compagnie a dû payer des indemnités énormes* »¹¹⁵. En outre, il dévoile que la Compagnie encourageait les entrepreneurs à majorer leurs chiffres pour donner une impression d'avancement des travaux.

Les trois interventions suivantes sont celles de Paul Daubrée, ancien secrétaire général de la Compagnie en 1881, Hyéronimus, chef de la comptabilité de Panama, et Reynier, ancien caissier de la Compagnie. D'après leurs déclarations, les trois n'ont rien vu, rien entendu, et considèrent la conduite de la Compagnie exemplaire.

Une des interventions les plus attendues était celle d'Hugo Oberndoerffer, le fameux banquier juif-allemand qui était soupçonné d'être l'un des plus gros bénéficiaires de l'affaire. Il déclara avoir touché sur l'émission de 1888 une participation de plus de 1 830 000 francs de bénéfice pour un risque de 730 000. La Compagnie lui a acheté l'idée de constituer sur l'emprunt un fonds de garantie pour la somme de 2 millions de francs. Plus encore, 30 000 francs ont été portés à son nom au compte de la

¹¹³ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.64

¹¹⁴ *Ibid*

¹¹⁵ *Ibid*

Presse, ce qui fait un ensemble de près de 4 millions. En somme, il se définissait comme un simple spéculateur ayant contracté avec la Compagnie dans la légalité la plus totale.

M. Etienne Martin, secrétaire général de la Compagnie de 1881 à 1884, déclara que l'administration avait traité avec un petit entrepreneur pour le percement de la Culebra, pour un tarif de 4 ou 5 francs par mètre cube extrait. Par la suite, elle avait rompu ce traité pour le repasser avec l'ingénieur Bunau-Varilla, avec une majoration de 1 franc 40 par mètre cube, soit, sur 20 millions de mètres à extraire, un bénéfice de 28 millions de francs¹¹⁶. Ne voulant pas s'associer à cet acte d'administration, M. Etienne Martin déclara avoir donné sa démission. M. Charles de Lesseps expliqua à la Cour que le petit entrepreneur dépossédé n'était pas en mesure de percer le col de la Culebra et que M. Bunau-Varilla avait à lui payer une indemnité pour prendre sa place¹¹⁷. Il ajouta que le baron de Reinach avait des intérêts dans la société formée par cet ingénieur.

Pour les derniers témoins, la Cour entendit plusieurs porteurs de titres de la Compagnie : M. Joly, cultivateur à Montereau dans l'Aisne ; Samson, employé à la Ferté-sous-Jouarre ; Paulliat, serrurier à Versailles. Malgré la pression d'une telle audience, ils racontèrent chacun selon leur tempérament la catastrophe financière qu'ils avaient subie, et n'épargnèrent pas leurs reproches contre les accusés. Ils représentent une partie non-négligeable de la population française qui a perdu énormément d'argent dans cette affaire, une des causes pour lesquelles leurs témoignages ont souvent beaucoup ému la salle.

B) Intervention des avocats

1) Intervention du Ministère public

Le 18 janvier, la parole est à l'Avocat général Rau, qui la gardera deux audiences. Son réquisitoire est clair et précis. Rau connaît parfaitement le dossier, et joue peu sur les sentiments. Il raconte l'historique de l'affaire à la perfection, puis s'intéresse au bilan. Après avoir groupé tous les chefs d'accusation, il demande une triple condamnation fondée sur :

- un délit d'escroquerie fondé sur l'existence de prétendus syndicats financiers et sur les spéculations engagées pour éviter l'effondrement des cours ;
- une tentative d'escroquerie à propos de l'émission de 1888, ultime effort pour renouer la société ;

¹¹⁶ *Ibid*, p.65

¹¹⁷ *Ibid*

- un abus de confiance envers les actionnaires conduisant à dilapider leur argent auprès des syndicats de banquiers, de la presse, et d'avoir accepté les extorsions de fonds de Reinach, d'Obendoerfer et de Baihaut.

Pour ces trois délits, le magistrat demande contre les prévenus une application sévère de la loi¹¹⁸.

2) Intervention des avocats de la défense

Les plaidoiries de la défense sont nombreuses. Tout d'abord, celle d'Henri Barboux pour les Lesseps, qui dura près de quatre audiences. Par la suite, celles de Maître du Buit pour Marius Fontane et de Maître Martini, pour Henri Cottu, qui ont duré une audience chacune, et celle de Maître Waldeck-Rousseau, pour M. Eiffel, qui occupa deux audiences. La grande majorité des personnes qui ont assisté à ces plaidoiries les ayant jugés absolument remarquables, il semble utile d'évoquer plus en détail au moins une d'entre elles : celle d'Henri Barboux, toujours considérée comme une référence du registre.

Henri Barboux est un avocat d'origine berrichonne qui naît à Châteauroux le 24 septembre 1834. D'abord destiné aux études scientifiques, il a pour ambition de rejoindre l'École polytechnique. Il se détourne par la suite de cette voie, et opte pour le droit afin de ne pas prêter serment à Napoléon III qui avait fait interner son père après le coup d'État du 2 décembre 1851¹¹⁹. Barboux s'inscrit au barreau de Paris en 1859, puis gagne petit à petit en notoriété. Il est lauréat du concours d'éloquence des avocats stagiaires en 1861, puis devient membre de la société de législation comparée à partir de 1869. Barboux devient membre du Conseil de l'Ordre en 1874, puis bâtonnier du Barreau de Paris de 1880 à 1882. A côté de sa carrière brillante, il exerce une certaine influence politique dans le camp des républicains modérés¹²⁰. Quand il défend les Lesseps durant les procès de Panama, sa réputation est donc plus qu'établie. Henri Barboux est connu pour ses plaidoiries parsemées de digressions. En effet, il n'hésite pas à s'éloigner du registre du droit afin de faire gagner ses clients. Durant ce procès, il restera fidèle à son style et insistera grandement sur la valeur des Lesseps. Il les présente comme appartenant à « *cette race d'hommes supérieurs dont l'intelligence habite les sommets d'où l'on commence à apercevoir l'avenir de l'humanité* »¹²¹. Plus loin, il vante l'initiative du Grand français

¹¹⁸ *Ibid.*, p.66

¹¹⁹ ORDRE DES AVOCATS DE PARIS ET YVES OZANAM, *Existait-il un droit à l'erreur dans l'affaire de Panama ? Plaidoirie de Bâtonnier Henri Barboux pour Ferdinand et Charles de Lesseps*, Paris, Éditions de la Martinière, 176 pages.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ BARBOUX Henri, *Plaidoirie pour MM. Ferdinand et Charles de Lesseps*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, p.15

: « *Il s'agit de changer le commerce du monde, de rapprocher des peuples que trois mille lieues séparent, de modifier l'écorce terrestre, et, s'il m'est permis d'employer une expression semblable, de faire des retouches à l'œuvre de Dieu ! Aussi, voyez comme ils s'enflamment ! Oh ! la foi a changé d'objet ; les croisés comptaient autrefois sur la protection miraculeuse du ciel, les savants d'aujourd'hui s'en fient à l'infailibilité de la science. La foi a changé d'objet, mais c'est toujours la foi, avec ses mouvements superbes qui élèvent l'homme au-dessus de lui-même, en lui cachant, hélas ! les forces véritables de cet invincible ennemi qui s'appelle la nature et vend si cher à l'humanité les triomphes qu'elle remporte sur lui. Belles chimères ! dit Monsieur l'Avocat général, mais voyez donc ce qu'elles ont coûté ! Vous avez raison, Monsieur l'Avocat général. Les croisades étaient une chimère, la campagne d'Égypte était une chimère, car vous appelez chimère toutes les grandes aventures qui n'ont pas réussi. Mais voyez-vous, l'humanité ne peut point encore se passer de ces chimères-là »¹²². Malgré l'échec cuisant de la Compagnie, Barboux reproche à l'avocat général de ne pas reconnaître la grandeur de la démarche de Lesseps, qui aurait pu être une grande réussite aux conséquences bénéfiques pour la France et même l'humanité. Barboux défend aussi vigoureusement Charles de Lesseps, notamment en partant de l'article 408 du Code pénal de 1810 qui visait l'abus de confiance : « *Discutons, si vous le voulez, sur le terrain de l'article 408 ; essayez de démontrer à la Cour que celui qui est la victime d'une semblable extorsion est le complice de celui qui l'a commise, ou qu'il y a là un abus de confiance. Comment ! Messieurs, lorsque le capitaine d'un navire richement chargé rencontre en mer un pirate et qu'il lui paie tribut, il commet un abus de confiance au préjudice de l'armateur qui lui a confié la cargaison ! (...)* ». Pour Barboux, c'est la faute du gouvernement qui a trop mis en garde le public, au point de l'effrayer, ce qui a fait capoter l'émission de 1888 et le projet tout entier. Dans les derniers moments de sa plaidoirie, l'éminent avocat rappelle le passé glorieux de Ferdinand de Lesseps, qui a tant apporté au pays qui le juge tant depuis l'éclatement du scandale : « *Eh bien ! oui, l'étoile a pâli, l'audace a vaincue, mais le nom... Vous oubliez donc, Monsieur l'Avocat général, que ce nom, depuis longtemps, n'appartient plus à M. de Lesseps qu'il est à vous, à nous, à la France entière. Vous oubliez donc que, lorsqu'il y a quelques années, ce vieillard encore vigoureux franchissait la frontière, les peuples se précipitaient au-devant de lui, dételèrent ses chevaux, traînaient sa voiture et criaient, non pas : « Vive Lesseps » : mais « Vive la France »*¹²³. A la fin de sa plaidoirie, Maître Barboux rappelle le principe de séparation des pouvoirs s'appliquant notamment entre le gouvernement et la justice, ce qui lui permet défendre l'idée selon laquelle les juges sauront parfaitement trancher cette affaire sans se perdre dans les aspects purement politiques qui déteignent sur les faits mis en cause.*

¹²² *Ibid.*, p.37

¹²³ *Ibid.*, p.240

Les débats, commencés le 10 janvier, se terminent le 3 février après avoir nécessité treize audiences.

C) Décision de la Cour

C'est la dernière partie du procès, la Cour délibère enfin. Elle rejette tout abord le moyen tiré de la prescription, puis s'attaque aux faits. Elle examine successivement : l'escroquerie, les syndicats, le cas de Jacques de Reinach, de Hugo Oberndoerffer, les tournées américaines et Ferdinand de Lesseps, l'abus de confiance, les fonds secrets de la Compagnie, et enfin le cas de Gustave Eiffel pour qui elle rejette immédiatement le délit d'escroquerie.

La Cour donne par la suite sa sentence. Les juges de la Cour d'appel condamnent Ferdinand de Lesseps, Charles de Lesseps et Fontane, Cottu, qui sont reconnus coupables d'escroquerie et d'abus de confiance. La cour leur reproche :

- « *de s'être conjointement, depuis moins de 3 ans avant le 1er acte de poursuite à Paris, en employant des manœuvres frauduleuses pour permettre l'espérance d'un événement chimérique, fait remettre ou délivrer par diverses personnes des souscriptions suivies de versement de fonds, à l'occasion notamment de l'émission d'obligations du 26 juin 1888, et d'avoir par ces moyens escroqué ou tenté d'escroquer tout ou partie de la fortune d'autrui* »
- « *De s'être conjointement, depuis moins de 3 ans avant le 1er acte de poursuite à Paris, détourné ou dissipé au préjudice de la Compagnie de Panama et de ses obligataires des effets et deniers qui ne leur avaient été confiés et remis qu'à titre de mandat, à la charge de les remettre ou représenter ou d'en faire un emploi déterminé* »¹²⁴.

Ainsi, Ferdinand et Charles de Lesseps sont condamnés à cinq ans de prison et 3 000 francs d'amende. De leur côté, le baron Cottu, et Fontane sont condamnés à deux ans de prison et 3 000 francs d'amende. Eiffel est relaxé de la poursuite dirigée contre lui du fait de complicité d'escroquerie, néanmoins il est reconnu coupable d'avoir détourné ou dissipé au préjudice de la Société de Panama des effets, des deniers qui ne lui avaient été remis qu'à titre de mandat, à charge par lui de les rendre ou représenter ou d'en faire un emploi déterminé. Il est donc reconnu coupable d'abus de confiance, et est condamné à deux ans de prison et 20 000 francs d'amende. Ferdinand de Lesseps n'a même pas été signifié de sa sanction. À la fin de la sentence, les accusés ont du mal à cacher leurs émotions. Le

¹²⁴ Archives nationales, Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, *Arrêt de la Cour d'appel du 9 février 1892*, 7 AQ. 17

silence dans la salle est assourdissant. À la sortie de l'audience, une grande partie du public montre sa compassion envers les condamnés, qui ont vu leur réputation totalement s'écrouler en l'espace d'un procès.

Pour les deux délits, il faut comprendre le quantum maximum de la peine a été infligé. Les juges ont donc frappé très sévèrement, et beaucoup d'observateurs ont dénoncé les bases fragiles sur lesquelles reposent la condamnation¹²⁵. Le lendemain, de nombreux journaux, tels que *Le Matin*, *Le Figaro*, *Le Petit journal*, *Le Gaulois*, *L'Éclair* ou *The Daily Graphic* dénoncent l'attitude des juges qui ont chargé au maximum les administrateurs alors que les plus condamnables des ministres¹²⁶ n'ont pas été inquiétés un seul instant par la sentence. En outre, les condamnés se sont pourvus en cassation immédiatement après cette dernière. Un mois plus tard, le procès en corruption débutait.

II - Le procès visant la corruption de parlementaires

Les débats du procès en corruption se sont ouverts le 8 mars 1893 devant la Cour d'assises de la Seine, sous la présidence de M. Pilet-Desjardins, assisté de trois conseillers : M. Limperani, Comroy et Adam. M. l'avocat-général Laffon, délégué par M. le procureur-général Tanon, occupe le siège du ministère public.

Cinq points de droit sont à trancher dans ce procès :

- le cas de M. Charles de Lesseps, vice-président de la Compagnie de Panama, versant successivement des sommes variées à MM. Cornélius Herz, Jacques de Reinach, Baïhaut Floquet, et offrant des valeurs à M. Levasseur (de l'Institut),
- la part prise par M. Marius Fontane, administrateur de la Compagnie, dans l'affaire Baïhaut et dans les agissements de Cornélius Herz,
- le cas de Baïhaut, ancien ministre, recevant par le truchement de M. Blondin une somme de 375,000 francs pour déposer un projet de loi favorable à la Compagnie,
- le cas de M. Sans-Leroy, ancien député, recevant d'un agent de la Compagnie 200,000 francs pour changer son vote au Parlement,

¹²⁵ ANONYME, *Observations sur l'arrêt de la première chambre de la Cour d'appel de Paris dans l'affaire de Panama*, Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1893, p.6

¹²⁶ comme Rouvier

- les cas respectifs de MM. Béral, sénateur, Dugué de la Fauconnerie, député, Gobron, ancien député et Antonin Proust, député, ayant touché des chèques de Jacques de Reinach, qui a payé avec l'argent de la Compagnie¹²⁷.

A) L'audition des accusés et des témoins

Le procès commence par l'interrogatoire des accusés, qui sont dans l'ordre : Charles de Lesseps, Marius Fontane, Baihaut, Blondin, Sans-Leroy, Dugué de la Fauconnerie, Béral, Antonin Proust et Gobron. L'accusé Arton, est lui en fuite depuis juin 1892. Les témoins sont tous auditionnés au même moment.

Charles de Lesseps est interrogé sur plusieurs émissions de 1885 à 1888. Sur une somme de 600 000 francs versée en décembre 1885 à Cornélius Herz, il a répondu qu'il souhaitait préserver les intérêts de la compagnie. Il s'explique : Herz était présenté comme un personnage puissant et proche du pouvoir, il était principal commanditaire du journal de Clemenceau, et avait donné une preuve de sa proximité avec le président Jules Grévy. Dans ce contexte, il voulait être en bonnes relations avec ce personnage si craint. Charles de Lesseps continue en expliquant que le rôle de Reinach était une conséquence des moeurs financières. Lors de l'émission de 1888, Charles de Lesseps lui a offert deux millions, mais Reinach en exigea douze pour se débarrasser de Cornélius Herz qui exerçait sur lui une grande pression. Reinach menaçait de faire un procès à la compagnie si cette somme ne lui était pas versée, mais Charles de Lesseps a refusé. Cependant, peu après, Clémenceau et Ranc ont contacté Freycinet, le président du conseil, qui est allé voir personnellement Charles de Lesseps pour arranger l'affaire. Ce dernier déclare alors : « *Pendant ce temps, Cornélius Herz nous adressait dépêche sur dépêche pour nous sommer de « composer » si nous ne voulions pas voir exécuter J. de Reinach. Eh bien, j'ai réfléchi et la suite de ma conversation avec M. de Freycinet a été de verser, cinq jours après, une somme de près de cinq millions audit Reinach* »¹²⁸. Néanmoins, cette somme n'était pas suffisante pour Herz, et même si Clémenceau en personne a demandé à Charles de Lesseps de compléter, il n'a donné rien de plus selon ses dires.

Sur cet incident, Clémenceau est cité en réponse aux déclarations de Charles de Lesseps. Il avait déclaré qu'il n'y avait aucun lien entre le fait d'avoir compté 600 000 francs à Herz et le fait qu'il était

¹²⁷ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.75-75

¹²⁸ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.77

« *actionnaire de la Justice* »¹²⁹, car jamais Herz ne l'avait influencé dans un « *sens favorable* »¹³⁰ pour la Compagnie de Panama. Clémenceau a aussi reconnu la visite à M. de Freycinet, mais il précise que cette visite était surtout motivée par des préoccupations politiques. Enfin, il déclare qu'il n'a jamais demandé à Lesseps de compléter la somme déjà donnée à Reinach.

Freycinet fut aussi invité à rebondir sur certains faits mentionnés. Il expliqua qu'il n'avait jamais demandé à Charles de Lesseps un service : « *Il y a eu de ma part, l'exposé à M. Ch. de Lesseps d'une situation dans laquelle je lui ai montré à la fois l'intérêt public qui me déterminait à lui en parler et l'intérêt même de ses actionnaires, qui se trouvait d'accord avec l'intérêt public. Je lui ai dit, non pas : faites un sacrifice pour m'être agréable, mais je lui ai dit : examinez cette situation, rendez-vous en compte et si, véritablement, vous avez la possibilité de prévenir cette extrémité que je crois fâcheuse pour tous les intérêts, je vous engage à le faire. Mais il n'y avait aucune espèce de service demandé par moi* »¹³¹.

M. Ranc est aussi invité à intervenir. Il a reconnu que Freycinet, Clemenceau et lui-même étaient d'accord qu'il « *y avait peut-être intérêt à éviter, si c'était possible* » un procès qui aurait fait beaucoup de bruit. A ce moment, un avocat de la partie civile, Maître Lagasse, demanda « *si l'unique but que poursuivaient, dans l'intérêt de la République, MM. de Freycinet, Clemenceau, peut-être M. Floquet et assurément M. Ranc, n'était pas d'éviter justement que des divulgations, qui seraient venues par M. de Reinach, ne livrassent aux journaux et à la campagne boulangiste les noms de certains députés qui passaient pour avoir reçu de l'argent du Panama ?* »¹³². Floquet, lui aussi interrogé, est allé dans le même sens que M. Ranc.

M. Andrieux, est interrogé en tant que témoin. Il expliqua que Jacques de Reinach, au moment des révélations du journal *La Libre parole*, échangea des informations sensibles contre le fait qu'on le laisse tranquille, ce que le journal fit jusqu'à son décès. Il continua sur sa relation avec Herz, et la manière dont il avait obtenu de lui la liste des chèques Thierrée et l'usage qu'il en avait fait. Enfin, on mentionna une somme de 750 000 francs que Reinach fit à Henri Cottu pour des besoins de la politique de M. Floquet. Après la transaction, M. Cottu s'apercevant qu'il était volé, en réclama la restitution. Après des pressions exercées sur Reinach, une partie de la somme fut recouvrée. M. Andrieux expliqua que Jacques de Reinach avait voulu escroquer cette somme à la Compagnie.

¹²⁹ *Ibid*, p.78

¹³⁰ *Ibid*

¹³¹ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguët, 1893, p.78

¹³² *Ibid*, p.79

Marius Fontane est interrogé sur l’histoire de pressions supposément exercées par Herz. Il a déclaré qu’il n’en savait rien, qu’il n’avait rien compris aux dépêches comminatoires de Herz, et les avait fait classer au contentieux¹³³. Selon lui, ce qu’il savait, c’est que « *Cornélius Herz affolait le baron de Reinach. Il a peut-être envoyé cent dépêches pareilles qui ont fini par mettre le gouvernement en émoi, à ce point qu’il s’est trouvé des ministres pour conseiller à M. Ch. de Lesseps de verser au baron de Reinach les 12 millions réclamés par son ennemi.* »¹³⁴. En vérité, la relation entre Herz et Reinach est assez intéressante et vaut la peine d’être précisée. En effet, même s’il apparaît que si au début leurs relations sont normales, des histoires de dettes entre les deux individus ont tout compliqué. Il apparaît également que Herz avait du pouvoir sur Reinach, et le faisait chanter, alors que ce dernier lui devait apparemment de l’argent : 2 millions de francs. Une correspondance présente aux Archives nationales témoigne de leur relation entre 1887 et 1892. On y apprend notamment que l’instrument permettant le chantage est constitué par des lettres de Reinach qui sont en la possession de Herz, et qui démontrent son rôle au sein de la Compagnie, ainsi que la politique d’émission de celle-ci. Finalement, le 12 juillet 1889, Reinach craque et paye les 2 millions au Docteur.

Charles de Lesseps intervient ensuite sur l’année 1886, où il déclare que la Compagnie attendait le dépôt du projet de loi, quand Marius Fontane reçut la visite d’un certain M. Blondin qui vint, au nom de Baïhaut, ministre des Travaux publics et son ami, demander un million pour déposer ce projet. Fontane a prévenu aussitôt Charles de Lesseps, qui est allé voir Baïhaut qui a confirmé la demande de Blondin. N’ayant d’autre choix, Charles de Lesseps déclare qu’il a cédé en versant une première somme de 375 000 francs à Blondin, qui le transféra à Baïhaut. Néanmoins, pour Lesseps, cette somme ne constituait pas une forme de corruption, car il considère s’être fait extorquer par le ministre.

Baïhaut renouvelle l’aveu qu’il avait déjà fait en instruction sur l’affaire des 375 000 francs. Il précise que c’est Blondin qui est venu le chercher pour l’inciter à profiter de sa situation de ministre pour demander à son tour à la Compagnie de Panama ce qu’elle était accoutumée à donner¹³⁵. Après plusieurs refus, il « *oublia qu’il était ministre* »¹³⁶ et se mit d’accord avec Blondin d’exiger un million sur lequel ce dernier toucherait une commission de vingt pour cent. C’est ainsi qu’il déposa le projet de loi funeste, et qu’il reçut 375 000 francs en guise d’acompte. Baïhaut affirme par la suite que « *ni M. Blondin ni les administrateurs n’ont ignoré qu’il s’agissait de me constituer un avantage*

¹³³ *Ibid*, p.77

¹³⁴ *Ibid*

¹³⁵ *Ibid*, p.80

¹³⁶ *Ibid*

personnel. C'est dans ces conditions que M. Blondin m'a apporté, en deux fois, 378 000 francs, dont 78 000 pour lui, à titre de commission. J'ajoute que, quand j'ai vu l'entreprise du Panama ruinée, j'ai eu des remords et j'ai voulu restituer l'argent au liquidateur, mais je ne pouvais pas, parce que restituer c'eût été avouer »¹³⁷.

Blondin qui est alors en position délicate, se défend d'avoir été un instigateur et, par après, d'avoir stipulé et reçu une commission. Selon lui, c'est bien son ami Baihaut qui a eu l'idée de demander de l'argent à Panama, et lui, Blondin, s'imaginait sincèrement qu'il s'agissait de « *contrecarrer des opérations à la baisse* »¹³⁸. Jamais il n'aurait cru M. Baihaut capable d'agir pour sa propre poche. En ce sens, Blondin se considère comme un simple intermédiaire entre la Compagnie et le ministre.

M. Sans-Leroy, l'ancien député, avait refusé de répondre au juge d'instruction. Devant la Cour d'assises, il clama son innocence. Il déclara qu'il n'était pas « partisan » de cette émission d'obligations à lots et qu'il avait même affirmé son hostilité à plusieurs reprises. Néanmoins, il avait voulu obtempérer au désir de beaucoup de ses électeurs qui l'avaient prié de se prononcer en faveur du projet de loi¹³⁹. Son accusation était basée sur le fait qu'au lendemain même du vote, 200 000 francs avaient été retrouvés sur son compte au crédit Lyonnais. M. Sans-Leroy a déclaré que ce dépôt avait été effectué grâce au emploi de la dot de sa femme, et il remit à la Cour des actes notariés constatant ce emploi¹⁴⁰. Cependant, à une audience ultérieure, il a donné à ce même sujet des explications confuses qui n'ont pas convaincu le jury. Néanmoins, il s'est défendu par la suite sur un point précis : *avait-on la preuve de sa sortie du Bureau d'Arton pour recevoir la somme ?* Ainsi, les collègues de Sans-Leroy ont tous été interrogés : M. Rondeleux, Faure, Saint-Martin, Henry Maret, Horteur, mais personne n'a pu témoigner en sa défaveur.

M. Dugué de la Fauconnerie, accusé d'avoir touché un chèque de Jacques de Reinach d'une valeur de 23 000 francs, répète à la Cour d'assises ce qu'il avait déjà dit devant la commission d'enquête parlementaire, notamment que Reinach l'avait intéressé dans une spéculation à lui et que cela avait rapporté un bénéfice de 23 000 francs¹⁴¹. Il déclara qu'il n'avait pas demandé à Reinach en quoi consistait la spéculation. Il fit citer M. le baron de Mackau, député de l'Orne ; Arthur Meyer,

¹³⁷ *Ibid*, p.81

¹³⁸ *Ibid*

¹³⁹ *Ibid*, p.84

¹⁴⁰ *Ibid*, p.85

¹⁴¹ *Ibid*, p.86

directeur du Gaulois ; Henry Leroy, banquier ; Gustave Avice, et le baron Digeoin qui ont témoigné de son honorabilité.

Béral était désigné comme ayant touché de Jacques de Reinach un chèque de 40 000 francs. Il reconnut les faits durant le procès mais selon lui, cet argent représentait ses honoraires d'ingénieur. En effet, il déclare qu'il est en relation depuis plus de vingt ans avec le baron de Reinach qui le consultait sur des affaires concernant des mines, des chemins de fer. Ainsi, ces honoraires s'étaient simplement « *accumulés* ». Béral déclare que quand Jacques de Reinach lui avait remis ce chèque, il ne se doutait absolument pas que l'argent venait du Panama. Pour sa défense, il fit citer des témoins : M. Edouard Pasteur, propriétaire ; Bixio, président de la Compagnie générale des Voitures ; Rey, docteur en médecine et Rousse, conseiller d'Etat, qui déclarèrent tous en sa faveur. Selon eux, Béral est incapable de commettre un crime.

M. Proust a lui aussi répété ce qu'il avait dit à la commission d'enquête. Il considère avoir participé à l'émission de 1888 de manière légale. Il explique avoir rendu au baron de Reinach des services de nature artistique et celui-ci s'en était montré reconnaissant en parlant à M. Proust, chaque fois qu'il en avait l'occasion, dans des affaires financières avantageuses. Dans cette démarche, il a intégré M. Proust dans sa participation à l'émission de 1888. La somme de 20 000 francs ne représente donc qu'un simple gain dans cette affaire. Néanmoins, un dénommé M. May a attesté que Proust était venu quelques jours avant l'émission, lui demander « *s'il ne courait pas un risque trop grand en prenant une part au syndicat de Reinach* »¹⁴². Cette déclaration a quelque peu fait douter de son argumentaire. Pour sa défense, il fait intervenir les témoignages de : M. Louis Mercier, propriétaire à Niort ; Paul Mercier, rédacteur en chef du Mémorial des Deux-Sèvres ; Jean Béraud, artiste peintre ; Alexandre Falguière, statuaire, membre de l'Institut et Eugène Spuller, ancien ministre, sénateur de la Côte-d'Or.

M. Gobron était lui mentionné dans l'affaire des chèques Thierrée pour une somme de 20 000 francs. Pour sa défense, il répète comme beaucoup d'autres accusés ce qu'il avait déclaré devant la commission d'enquête. Selon lui, ces 20 000 francs représentaient le prix d'un lot de parts de fondateur d'une Société de Tannage par l'électricité qu'il avait cédées à Jacques de Reinach. Cette société aurait été fondée au mois de juin 1888, et M. Gobron avait souscrit pour 50 000 francs. Il cherchait des appuis financiers pour cette affaire, et Jacques de Reinach lui avait pris 50 parts de fondateur sur des conventions conclues à l'oral¹⁴³.

¹⁴² *Ibid*, p.88

¹⁴³ *Ibid*, p.87

B) Les interventions des avocats

Viennent ensuite les interventions des avocats des parties civiles : Maitres Boullay, de Las Cases, Loustaunau, Lagasse et Roussel. Tour à tour, ils ont défendu la cause des obligataires dont le Panama a selon eux « *englouti* » l'épargne, et demandent simplement l'application de la loi contre tous les accusés.

L'avocat-général Laffon a par la suite requis sans merci contre Charles de Lesseps et Marius Fontane, et s'est attaché à innocenter M. de Freycinet, Clemenceau et Floquet de leur immixtion dans les affaires de la Compagnie¹⁴⁴. En outre, il a écarté l'incident de Madame Cottu qu'il considère comme chose étrangère au procès¹⁴⁵. Finalement, il a englobé tous les autres accusés dans une culpabilité commune et a réclamé une justice exemplaire.

L'intervention des avocats de la défense est l'étape qui suit. Les avocats défenseurs sont : Maître Barboux pour Charles de Lesseps ; du Buit pour Marius Fontane ; Rousseau pour Baïhaut ; Lallier pour Blondin ; Danet pour Sans-Leroy ; Maurice Tézénas pour Dugué de la Fauconnerie ; Schayé pour Gobron ; Raoul Rousset pour Béral et Demange pour Antonin Proust¹⁴⁶. Ils ont ce jour-là, d'après une grande majorité de l'opinion, prononcé des plaidoiries remarquables qui ont fortement éloigné leurs clients d'un verdict défavorable. Il semble utile de s'attarder quelque peu sur les plaidoiries les plus connues, notamment celle de Maître Barboux pour Charles de Lesseps, et celle d'Henry du Buit pour Marius Fontane.

Même s'il n'a pu empêcher la condamnation des Lesseps à cinq années d'emprisonnement le 9 février 1893, Barboux est revenu défendre le fils lors du procès en corruption¹⁴⁷. Sa défense commence lors de la huitième journée, soit le 17 mars. Maître Barboux commence en s'adressant aux parties civiles, qu'il considère comme des mauvaises représentantes des obligataires. Pour appuyer son propos, il lit une lettre signée par vingt-cinq Alsaciens qui ne demandent qu'une chose : la reprise des travaux, qui serait l'occasion pour eux de doubler les 200 000 francs qu'ils ont déjà engagé. L'avocat explique qu'il a reçu des centaines de lettres de ce genre, ne souhaitant que la reconstitution de l'entreprise déchu. Par la suite, il s'adresse au ministère public qu'il accuse de ne vouloir que

¹⁴⁴ *Ibid*, p.90

¹⁴⁵ Pendant l'instruction, un haut fonctionnaire du Ministère, Soinoury, lui aurait marchandé la mise en liberté de son mari au prix d'une dénonciation pouvant compromettre la Droite

¹⁴⁶ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.90

¹⁴⁷ Il faut préciser que même s'il a été condamné à cinq années de prison, Ferdinand de Lesseps n'a jamais effectué sa peine de prison en raison de son état de santé. Il meurt en 1894 sans jamais avoir été inquiété par les procès dirigés contre lui.

satisfaire l'opinion publique. L'avocat considère que le jugement devrait se faire par des obligataires uniquement, ce qui serait beaucoup plus juste. Il continue en déclarant qu'aucun des Lesseps ne sont enrichis durant l'existence de la Compagnie du Panama, et souligne l'absurdité du jugement rendu par la Cour d'appel en février. Dans la suite de sa plaidoirie, il essaye de détourner l'attention vers Émile Arton, Cornélius Herz, et Jacques de Reinach, tout en diminuant le lien entre ces personnages et les Lesseps. En effet, il souligne qu'Arton n'a jamais travaillé pour la Compagnie de Panama¹⁴⁸, et que l'accusation n'établit aucun lien entre Charles de Lesseps et Arton. Barboux n'épargne pas non plus Herz, qu'il décrit comme un « *un de ces aventuriers qui appartiennent à tous les pays, ou plutôt qui n'en ont qu'un seul, l'argent* »¹⁴⁹. L'avocat souligne que Charles de Lesseps avait « *cessé de le voir depuis trois ans* ». Concernant Reinach, il considère qu'il n'a jamais été qu'un « *agent financier* »¹⁵⁰, et que le ministère public est « *dans l'impuissance d'établir que M. Charles de Lesseps l'ait jamais chargé de corrompre qui que ce soit* »¹⁵¹. L'ancien bâtonnier explique enfin : « *Nous vivons dans le siècle des intermédiaires. Arton, Cornélius Herz, le baron de Reinach ont été des intermédiaires, mais de quel côté sont les corrupteurs qui les ont employés ?* »¹⁵². Pour lui, « *le secret de l'influence de ces trois agents réside dans l'exécrable mélange de l'argent et de la politique, de la politique qui tire par mille suçoirs l'épargne des citoyens pour la répandre sur ses créatures* ».

Le lendemain, Maître Barboux continue sa plaidoirie. Il commence en tentant de redorer le blason de Charles de Lesseps, qui représente pour lui un exemple d'intégrité. Il se concentre ensuite sur la relation tumultueuse entre Herz et Reinach, et fait la lecture de certaines parties de leur correspondance fournie, comme cet extrait adressé au Baron « *Si demain avant quatre heures je ne reçois pas les deux pièces promises, je donnerai suite aux mesures conservatoires. À vous de décider de votre sort* »¹⁵³. Il lit d'autres extraits, qui constituent pour lui la cause ayant « *jeté le trouble et l'inquiétude dans le monde du gouvernement* »¹⁵⁴. Maître Barboux évoque ensuite le cas de Floquet, puis l'incident Cottu. Sur la fin de sa plaidoirie, Henri Barboux captive la salle entière. Il dénonce le milieu politique, qui a selon lui trainé dans la boue le nom de citoyens exemplaires : « *C'est une rude épreuve, et que bien peu d'hommes pourraient affronter, que d'avoir à vous rendre compte des actes de toute sa vie (...) Ces deux hommes si étrangers à la politique sont victimes des hommes politiques,*

¹⁴⁸ BARBOUX Henri, *Plaidoirie pour Charles de Lesseps*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, p.59

¹⁴⁹ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.306

¹⁵⁰ *Ibid*

¹⁵¹ *Ibid*

¹⁵² *Ibid*, p.309

¹⁵³ BARBOUX Henri, *Plaidoirie pour Charles de Lesseps*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, p. 311

¹⁵⁴ *Ibid*

qui s'acharnent contre eux aujourd'hui, après avoir su les trouver quand ils avaient besoin d'eux »¹⁵⁵. L'avocat insiste énormément sur la valeur des Lesseps, et sur l'ingratitude du monde politique : « Rappelez-vous les services que M. Ferdinand de Lesseps a rendus à son pays, l'oeuvre de Suez, la crânerie patriotique dont il fil prouve lors de sa mission à la Cour de Berlin (...). Son fils est comme lui. Le même patriotisme l'anime »¹⁵⁶. Il termine ainsi : *Votre verdict rendra justice à un honnête homme, et en restaurant l'honneur d'un nom illustre, vous aurez rendu à la France l'éclat qu'elle a perdu en accusant un de ses meilleurs enfants !* »¹⁵⁷. L'avocat est acclamé par la quasi-totalité de la salle, et beaucoup de magistrats se lèvent pour aller le féliciter. L'audience est suspendue par le président.

Henry du Buit fait la plaidoirie qui suit. Né le 1^{er} juillet 1837 à Mulhouse, il est élève au lycée Louis-le-Grand¹⁵⁸. Après avoir terminé ses études de droit, il s'inscrit comme avocat à la cour d'appel de Paris en 1858. Il est soldat durant la Guerre de 1870, occupant le rôle de chef d'escadron¹⁵⁹. À son retour, il continue sa carrière juridique, et devient membre du conseil de discipline de l'ordre des avocats en 1880. Il devient bâtonnier de Paris en 1891, et gardera cette fonction jusqu'en 1893. En tant qu'avocat, il est spécialisé dans la matière financière. Il défend des clients lors d'affaires célèbres, comme le Krach de l'Union générale en 1882 ou l'affaire du Comptoir d'escompte en 1890¹⁶⁰. En somme, sa carrière n'a rien à envier à celle d'Henri Barboix. Lors du procès de mars 1893, Henry du Buit défend Marius Fontane, le bras droit de Ferdinand de Lesseps. Il présente son client comme un homme aux intentions pures « *victime des amitiés illustres auxquelles il est resté fidèle* »¹⁶¹. Sa plaidoirie se centre sur un élément en particulier : la liste Andrieux, révélée par ce dernier en décembre 1892. Pour l'avocat, cette liste ne révèle rien. En effet, il soutient avec ironie que ce n'est pas un crime d'avoir reçu un chèque de Reinach, car M. Albert Grévy, M. Léon Renault, et M. Devès ne sont pas présents, ce qui provoque l'hilarité de la salle. Plus encore, l'idée principale qu'il souhaite démontrer est l'origine douteuse de cette liste, « *fournie à un homme capable de tout par un autre homme capable de tout* ». Pour l'avocat, cette liste est mensongère. Il continue sur Reinach : « *Harcelé par Cornélius Herz, le baron de Reinach a fait figurer sur cette liste ses créanciers personnels et même des gens auxquels il n'avait rien versé, parce qu'il ne leur devait rien. Il y portait les 300 000*

¹⁵⁵ *Ibid*, p. 127

¹⁵⁶ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.315

¹⁵⁷ BARBOUX Henri, *Plaidoirie pour Charles de Lesseps*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, p.137-138

¹⁵⁸ wikipedia.fr, *Henry du Buit*.

¹⁵⁹ *Ibid*

¹⁶⁰ *Ibid*

¹⁶¹ DU BUIT Charles-Henry, *Plaidoirie de Maître Du Buit pour Marius Fontane*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, p.5

francs de M. Floquet qu'il n'avait pas payés. Voyez à quelle basse espèce de fripon nous avons affaire ». Par la suite, l'avocat explique que jamais Herz n'a cru cette liste vraie, mais c'est justement pour cette raison qu'il s'en est servi : « *il s'est dit que ce papier-là valait mieux que les millions dont le baron de Reinach voulait le voler ! Avec cette liste-là, s'est-il dit. Je lui en tirerai d'autres !* »¹⁶². Le fait que cette liste soit un problème est une chose, mais pour l'avocat, le fait que le gouvernement lui ait donné autant de crédit en est une autre, bien pire encore. En effet, c'est pour lui la cause même du procès : « *Le jour où les pires ennemis de la République ont apporté la liste du baron de Reinach à la tribune, il fallait la repousser du pied* ». Pour l'ancien bâtonnier, la grande erreur du gouvernement a été de croire Herz, Andrieux, et Reinach et non cinq anciens ministres, un ancien gouverneur de l'Algérie ainsi que dix autres de ses collègues « *que tant d'années de dévouement et d'intégrité devaient mettre à l'abri du soupçon* ». Pour Du Buit, ce procès n'a pas de sens, il n'a aucun fondement valable : « *On a gardé quelques parlementaires sans défense, on y a ajouté M. Sans-Leroy, M. Baihaut, M. Charles de Lesseps et M. Fontane, on l'a dit à la foule « Passez votre colère sur ceux-là »* »¹⁶³. Quand il termine sa plaidoirie, Henry du Buit est acclamé par l'auditoire : la limpidité et l'efficacité de son argumentaire ont ébloui la salle entière.

Les plaidoiries qui suivent, malgré leur grande valeur, ont moins marqué les esprits que les deux premières, sûrement car les enjeux afférents relèvent d'une ampleur moindre. Au terme des plaidoiries, les accusés sont invités à prendre la parole s'ils le souhaitent. Charles de Lesseps, pendant quelques minutes, jure sa bonne foi. Sans-Leroy, d'une faible voix, jure son innocence. Les autres ne souhaitant pas prendre la parole, c'est l'heure de la délibération.

C) Décision de la Cour

Le 21 mars, et au terme de douze audiences, le procès prend fin. Le 22 mars, le verdict est donné : Baihaut, Charles de Lesseps, et Blondin sont les seuls déclarés coupables. Tous les autres accusés sont acquittés.

Baihaut est reconnu coupable sans circonstances atténuantes, et est condamné à la dégradation civique, à 5 ans de prison, 750 000 francs d'amende et 375 000 francs d'indemnités. À titre de précision, la dégradation civique emporte, outre la déchéance de tous les droits civiques : droit du vote, d'élection, d'éligibilité, etc., la privation des droits de famille, la radiation de la Légion d'honneur, l'incapacité d'être témoin ou juré et de faire partie d'un conseil de famille. Charles de

¹⁶² *Ibid*, p.51

¹⁶³ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.320

Lesseps est lui puni à un an de prison, qui se confond avec les 5 ans du procès en escroquerie infligés par le Tribunal correctionnel. Blondin est puni de deux ans de prison car il a été considéré comme le corrupteur de Baihaut.

En outre, Charles de Lesseps et Blondin sont condamnés solidairement avec Baihaut au paiement de l'amende de 750 000 francs à verser à la liquidation du Panama. À titre de supplément de dommages-intérêts, ils ont à rembourser les obligataires qui s'étaient portés parties civiles au procès.

Tous les autres parlementaires, à savoir Béral, Dugué de la Fauconnerie, Gobron, Proust et Sans-Leroy ou les administrateurs comme Fontane sont acquittés et ne peuvent plus être poursuivis pour cette affaire. Charles de Lesseps s'est pourvu en cassation immédiatement après la décision.

III - L'arrêt de la Cour de cassation du 15 juin 1893

Le 9 février 1893, à l'occasion du premier procès de Panama, Charles de Lesseps, Gustave Eiffel, Henri Cottu et Marius Fontane étaient sévèrement condamnés par la cour d'appel. Néanmoins, il leur restait toujours l'espoir que cet arrêt soit cassé par la Cour de cassation durant le procès de juin 1893. Pour ces quatre hommes dont l'image publique avait été détruite en début d'année, c'était la dernière chance.

Lesseps, Eiffel et Fontane sont détenus, mais Cottu n'a pas voulu se soumettre à cette obligation, ce qui a rendu son pourvoi irrecevable. Les pourvois de Lesseps et de Fontane sont essentiellement fondés sur la prescription, tandis que celui d'Eiffel invoque des éléments plus spécifiques, à l'image du défaut de connexité entre son procès et celui des administrateurs de la Compagnie.

Les plaidoiries ont lieu durant la deuxième audience, le 10 juin. Maître Devin, Maître Brugnon, et Maître Sabatier se sont succédé, en insistant particulièrement sur le moyen tiré de la prescription, sauf pour le deuxième. Ce dernier a particulièrement essayé de soutenir que M. Eiffel n'a jamais occupé le rôle de mandataire pour la Compagnie. Pour lui, la Cour d'appel s'est gravement trompée. Ainsi, il demande aux juges de réparer les erreurs commises au nom de « *l'honneur d'une famille*

cruellement et injustement éprouvée ; je vous le demande au nom du droit dont vous êtes les plus fidèles interprètes ; je vous le demande au nom du bon sens, de la vérité, de la justice »¹⁶⁴.

Le 11 juin, c'est au tour de l'avocat général Baudoin de prendre la parole. Durant son intervention, il explique que l'instruction tant critiquée était parfaitement régulière et nécessaire. Plus encore, elle a interrompu la prescription qu'essaient d'invoquer les requérants. Il en appelle finalement à l'ordre : « *il est temps que le bon sens reprenne son empire et que la raison retrouve ses droits. Lorsque le calme sera fait et qu'on examinera dans la sérénité de sa conscience les responsabilités et les peines, j'ai confiance l'heure de la justice aura sonné enfin pour la justice elle-même et que l'impartiale histoire confirmera ses arrêts* »¹⁶⁵. À la suite de cette belle plaidoirie, la Cour renvoie l'arrêt au 15 juin. La Cour de cassation admet la prescription invoquée par les requérants, ainsi que l'innocence d'Eiffel. En outre, elle reconnaît un « vice de forme » dans la procédure judiciaire. Ainsi, l'arrêt de la cour d'appel du 9 février est cassé, et Eiffel, Charles de Lesseps et Fontane sont libérés immédiatement : leur réhabilitation a finalement eu lieu.

C'est par ce procès que se termine la phase la plus médiatisée du scandale de Panama, qui avait débuté en novembre 1892. Après l'arrêt de la Cour de cassation, quelques mois allaient s'écouler avant qu'une deuxième phase avec de nouveaux procès s'ouvre. C'est durant cette dernière que le destin de plusieurs protagonistes de l'affaire ainsi que de la Compagnie elle-même serait fixé.

Section 2 : Les procès mineurs du scandale de Panama

On se situe ici dans la phase la plus calme du temps des procès, car le pic de la crise est passé. Néanmoins, le fait qu'on parle moins de Lesseps ou des parlementaires ne signifie pas qu'on ne s'intéresse plus à des protagonistes majeurs de l'affaire. En ce sens, l'étude de ces procès « mineurs » reste capitale pour comprendre l'ensemble du scandale de Panama. Il s'agit tout d'abord de la reconquête par le fisc des millions de francs perdus durant la décennie 1880 (I), puis des cas Émile Arton et Cornélius Herz qui s'étaient faits discrets après l'éclatement du scandale (II).

¹⁶⁴ BRUGNON Stanislas, *Plaidoirie pour Gustave Eiffel*, Imprimerie de la Cour d'appel, Paris, 1893, p.68

¹⁶⁵ BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E.Dentu, 1894, p.320

I - La reconquête des millions perdus

Cette seconde phase des procès prend tout d'abord place autour du volet financier de l'affaire, le « *second scandale* », comme il est appelé par certains¹⁶⁶. En effet, si la justice a tranché sur la majeure partie du scandale politique, elle s'est encore peu prononcée sur le phénomène des commissions bancaires qui a pris place tout au long de la vie de la Compagnie. Pour rappel, Lemarquis est désigné comme mandataire des obligataires en juillet 1893 après le vote de la loi du 1er juillet qui a permis aux obligataires d'exercer sans frais et par l'intermédiaire d'un mandataire spécial toutes actions en restitution ou en responsabilité. En effet, le législateur souhaite une personne pour défendre les intérêts des porteurs de titres, et qui doit travailler de concert avec le liquidateur. Au 1er juillet 1893, c'est Achille Monchicourt qui est en place. Il avait été nommé le 8 mars 1890 à la succession de Joseph Brunet, qui avait dû quitter son poste car sa santé avait été gravement atteinte par l'épidémie de Grippe russe qui sévissait depuis 1889. Le 21 juillet, un troisième liquidateur est nommé à la place de Monchicourt : Jean-Pierre Gautron. C'est donc principalement avec lui que doit travailler en équipe Lemarquis durant les mois qui suivent.

Ainsi, c'est dans ce cadre nouveau que va naître une nouvelle série de procès, qui visent le conseil d'administration de la Compagnie, mais aussi quatre entreprises de travaux publics, quatre sociétés de crédit¹⁶⁷, ainsi que la succession Reinach et Hugo Oberndoerffer.

Il est aussi important de préciser que pour essayer de préserver les intérêts des obligataires, le liquidateur et le mandataire veulent constituer une nouvelle compagnie pour achever le canal, la *Compagnie nouvelle du canal de Panama*. Le sort de cette compagnie est étroitement lié aux sommes d'argent qui seront récupérées au fil des mois par Lemarquis.

Tout d'abord, des conversations ont lieu entre le mandataire et des représentants de la Société générale, du Crédit industriel et commercial, et du Crédit Lyonnais. Même si aucun procès n'a lieu, un arrangement est conclu : les deux premières banques doivent rendre quatre millions chacune, et la troisième deux millions. La somme recouverte par le mandataire s'élève à la somme importante de dix millions de francs, mais il est estimé qu'elle ne représente rien comparé aux réels bénéfices engrangés par ces institutions durant les émissions. Le cas de la Société des comptes et dépôts est particulier car elle fait faillite dès le début des années 1890 après avoir perdu de l'argent au moment de l'échec du corner sur le cuivre de 1887, même si cela n'empêche pas Lemarquis d'intenter un

¹⁶⁶ Jean Bouvier notamment

¹⁶⁷ la Société générale, le Crédit lyonnais, le CIC, la Société des dépôts et des comptes courants

procès contre elle. En dépit de la situation compliquée de la société, ce dernier réussit tout de même à récupérer 1 154 000 francs.

Lemarquis s'attaque ensuite au cas de Cornélius Herz, et du défunt Jacques de Reinach. Le 20 novembre 1892, Herz avait fui en Angleterre suite à la mort du Baron. Le 27 janvier 1893, il est radié des registres de la Légion d'honneur. Il est sollicité avec sa femme par Lemarquis. Le sort de Reinach est différent, car il est mort à cette époque. Une requête est donc introduite contre sa succession. Le liquidateur de celle-ci, Imbert, refusait de verser les 9,2 millions déjà réclamés par Monchicourt en avril 1893. Le 10 mars 1894, une transaction à l'amiable a éteint les poursuites contre les Herz et la succession Reinach. Lemarquis arrive à récupérer 3 050 000 francs au total : 1,5 millions de la part des Herz, 1 million de Oscar de Reinach, 550 000 de Lucien et Maximilienne, les enfants de Reinach.

Les entrepreneurs ont aussi été fortement sollicités par le mandataire. A titre d'exemple, Gustave Eiffel a dû apporter à lui seul 10 millions de francs, ce qui représente presque autant que ce qui a été rendu par les banques.

Le cas d'Hugo Oberndoerffer est intéressant. Durant Panama, c'était un « rabatteur » pour la Compagnie, qui aurait réussi à toucher presque quatre millions de francs : c'est la personne qui aurait le plus gagné dans le scandale après le baron de Reinach. Charles de Lesseps, en janvier 1893, avait tenté de le couvrir, mais il a quand même dévoilé la raison pour laquelle la compagnie avait acheté ses services : son rôle de spéculateur. Lemarquis intente son procès contre Oberndoerffer en mai 1894, ce qui aboutit à la condamnation de ce dernier. Le 13 août 1894, il n'a d'autre choix que de s'engager à participer à hauteur de 3,8 millions de francs pour la constitution de la Nouvelle Compagnie de Panama. Ainsi, M. Oberndoerffer a restitué quasiment tout ce qu'il a subtilisé.

La somme totale recueillie par les autorités a été utilisée de deux manières : elle a servi au remboursement des obligataires, mais aussi à la participation au capital de la compagnie nouvelle de Panama. En 1894, ce capital est de soixante-cinq millions de francs, sachant que quarante-et-un ont été récupérés par Lemarquis auprès des individus ayant profité de la situation de Panama : dix millions par les banques, dix par Eiffel, huit par les administrateurs, sept par des syndicaux (dont Oberndoerffer), cinq et demi par d'autres entrepreneurs du canal.

II - La conclusion des affaires Arton et Herz

La phase des procès « mineurs » est aussi marquée le cas de Léopold Émile Aron, dit Émile Arton, qui avait fui pour l'Angleterre en juin 1892. En effet, son arrestation en 1895 relance modérément le scandale. Né à Strasbourg en 1849, il part à 20 ans pour le Brésil, où il changea d'identité pour se faire appeler Émile Arton, mais aussi de religion car c'est sous ce nom qu'il se convertit au catholicisme¹⁶⁸. Au Brésil, Arton fait sa rencontre avec le monde du crime. En effet, il utilise des comédiennes qu'il entretient afin de faire chanter des politiciens locaux, dans le but d'entreprendre certaines opérations commerciales. La situation dégénère rapidement : il est accusé d'avoir fait perdre environ 20 millions à l'entreprise allemande exportatrice de café dont il faisait partie, puis il est soupçonné d'avoir fait empoisonner sa belle-mère qui l'avait pourtant sauvé des poursuites judiciaires intentées pour l'affaire des 20 millions. Émile Arton revient en Europe en 1884 et s'installe à Paris. Alfred Naquet le présente à Paul Barbe, industriel et homme politique, qui lui confie une première mission : se rendre à Panama où l'entreprise possédait un important stock, et essayer de le liquider sachant qu'il toucherait une commission. Arton, brillamment, réussit à tout vendre à la Compagnie de Panama. Paul Barbe est tellement satisfait d'Arton qu'il l'embauche en tant qu'agent pour la Société centrale de la dynamite. Il signe le 2 septembre 1886 un contrat reluisant avec la société : Émile Arton touchera 50% des bénéfices qui résulteront de la vente de marchandises lourdes qui accompagnent les explosifs sur les bateaux en partance pour Panama¹⁶⁹. Lors de ces activités, Arton noue des liens précieux avec les administrateurs de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama. Cela se voit tout d'abord par le fait que dès 1886, c'est l'explosif français qui est désormais utilisé sur le chantier de Panama.

En 1887, la Compagnie rencontre de fortes difficultés, et des entrepreneurs tels que Paul Barbe ou Gustave Eiffel vont tenter d'y remédier. Emile Arton a un rôle à jouer dans cette tâche. En effet, il a tant impressionné par ses qualités d'intermédiaire qu'il est recruté personnellement par Jacques de Reinach afin d'"aider" la Compagnie universelle du canal au Parlement. Une des premières missions d'Arton en tant que courtier de Reinach est de corrompre son employeur mais aussi député radical Paul Barbe, à l'occasion de la fameuse émission des obligations à lots de juin 1888, ce qu'il réussit aisément. En outre, Jacques de Reinach charge Arton de distribuer un grand nombre de chèques à des parlementaires. Il soudoie en premier Sans-Leroy, secrétaire de la commission parlementaire, en échange de 300 000 francs. Il convainc ensuite un grand nombre de députés de changer de camp. Ce sont des radicaux comme Henri Maret, du Cher, Jean-Baptiste Saint-Martin, du

¹⁶⁸ MOLLIÉ Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p.364

¹⁶⁹ MOLLIÉ Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p.365

Vaucluse, François Planteau, de la Haute-Vienne, mais aussi des opportunistes comme Albert Pesson de l'Indre-et-Loire, ou Camille Richard, de la Drôme¹⁷⁰. Émile Arton joue aussi un rôle très important avec la presse. En effet, il commandite notamment le quotidien *La presse*, dirigé par le nationaliste Georges Laguerre.

Le 21 juin 1892, Arton s'enfuit pour Londres après avoir volé une somme importante à la Société centrale de la dynamite, tout en prenant le soin d'emporter de précieux documents. Un mandat d'amener est signé contre lui le 23 juin, puis un mandat d'arrêt le 13 juillet. Cependant, malgré ces apparences, un certain consensus existe sur le fait que le gouvernement français n'a pas œuvré avec sincérité à la recherche d'Arton. Jean Bouvier écrit : « *il (Émile Arton) échappe à la police qui fit semblant de le rechercher en 1892-1893 dans toute l'Europe* ». Auguste Lucas est sûrement celui qui décrit le mieux les faits. Dans son *Précis historique de l'affaire du Panama* (1893), il rapporte : « *Tantôt on signalait Arton à Bucharest, tantôt à Jassy, ou à Cracovie, ou à Dresde, ou à Hanovre, ou à Magdebourg, ou à Berlin, ou à Nuremberg, ou à Amsterdam. S'appelant ici Beckmann, là Debenham, ailleurs Radburn, Forster, Reuter, Salbert... et nos policiers de courir aux endroits signalés et d'arriver toujours trop tard. Si bien qu'à Paris on disait tout haut qu'on ne se trompait plus à tous ces buissons creux qui ne prouvaient qu'une chose : poursuivre Arton avec la volonté bien arrêtée de ne pas mettre la main dessus* »¹⁷¹. Après cette cavale européenne, Arton revient à Londres en 1893, l'année où Ribot, nommé nouveau ministre de l'Intérieur, promet, le 10 janvier 1893, de le faire arrêter. Arton est condamné par contumace le 24 mai 1893 à la dégradation civique, cinq de prison et 100 000 francs d'amende par la cour d'assises de la Seine. Cela n'inquiète pas Arton qui vit paisiblement à Londres pendant encore quasiment trois ans. Il réside avec sa fille à Clapham, dans Grandison Road et exploite même à partir de mai 1894 un magasin de thé dans le même quartier¹⁷². Arton est finalement trahi par un ancien complice, et arrêté au cœur de Londres en novembre 1895¹⁷³.

Emile Arton n'est pas appréhendé au titre du scandale de Panama, mais pour l'affaire de détournement au préjudice de la société centrale de la Dynamite. Il est extradé en France où est conduit à la prison Mazas le 15 février 1896. Il passe aux assises en juin pour l'affaire de la Dynamite, où il est condamné à six ans de travaux forcés et 100 francs d'amende. Il comparaît en correctionnelle en juillet pour opposition au jugement de février 1894 : ses deux condamnations sont confondues à

¹⁷⁰ MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p.370

¹⁷¹ LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, p.135

¹⁷² « L'Arrestation d'Arton », *Le Figaro*, 17 novembre 1895, p. 1

¹⁷³ MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p.442

cette occasion. Le 9 août, le jugement de juin est annulé par la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise qui condamne Arton le 6 novembre 1894 à huit ans de réclusion pour abus de confiance. C'est durant ce mois de novembre qu'Arton décide volontairement d'être entendu sur l'affaire de Panama. Le 25 février 1897, il est tout d'abord blanchi pour l'accusation de corruption du député Sans-Leroy, qui avait été lui-même déjà acquitté en 1893. Concernant la sulfureuse liste des 104 députés, Arton révèle qu'en réalité, seulement 26 députés se sont partagé 1 100 000 francs, ce qui constitue une atténuation de quasiment trois quarts des députés initialement cités. Le 27 mars 1897, sur des accusations d'Arton, des nouvelles poursuites sont engagées contre Levrey, sénateur de la Haute-Saône, Boyer, député des Bouches-du-Rhône, Maret, député du Cher, et Naquet, député de la Seine. D'autres poursuites sont engagées dans l'année contre d'anciens parlementaires : Gaillard, Laisant, Planteau, Saint-Martin, et Rigaud. Le jugement a lieu devant la cour d'assises de la Seine du 18 au 30 décembre 1897, et donne lieu à un acquittement général.

Cette ultime procédure judiciaire, qui semble terne à première vue, a pourtant représenté la dernière occasion pour l'un des protagonistes du scandale de faire entendre sa voix : Cornélius Herz. Le docteur franco-américain avait fui la France pour l'Angleterre le 21 novembre, soit le lendemain de la mort de Jacques de Reinach. Il était d'abord parti pour Londres où il s'était installé au Burlington Hotel, mais a rapidement fui la capitale anglaise. En effet, il a privilégié la côte en allant vivre à Boscombe, une petite ville située à deux miles de Bournemouth, dans le comté de Dorset. À Boscombe, Herz loge dans un hôtel de trois étages qu'il loue en entier pour lui et sa famille¹⁷⁴. Le réfugié politique est appréhendé à son domicile le 22 janvier 1893, et le gouvernement français formule rapidement une demande d'extradition à son encontre. Cependant, pour comparaître au tribunal de Londres, une expertise médicale est nécessaire car le docteur se considérait comme gravement malade. Après une première expertise médicale des docteurs anglais le 21 mars, puis français en juin, le verdict est le même : l'état de santé de Cornélius Herz est grave¹⁷⁵. Échappant ainsi à la justice, Herz participe quand même à la transaction à l'amiable prévue par le mandataire Lemarquis en mars 1894 où il rend 1,5 millions de francs. Trois mois plus tard, Herz bénéficie d'un non-lieu pour escroquerie et abus de confiance. À l'abri en Angleterre, Herz conserve une certaine activité à distance. Tout d'abord, il dévoile certaines informations qu'il détient en sa possession pour conserver son influence, ou bien effrayer ses anciens amis¹⁷⁶. En janvier 1894, il menace dans le *Figaro* plusieurs personnalités, tel que Clémenceau, Freycinet, Andrieux, ou encore Rouvier. Dans

¹⁷⁴ MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p.427

¹⁷⁵ *Ibid*, p.429

¹⁷⁶ *Ibid*, p.441

le milieu de l'année 1896, l'Angleterre refuse officiellement l'extradition du « *malade de Bournemouth* » vers la France. Alors que la presse est focalisée sur la fin de l'affaire Arton qui fait couler beaucoup d'encre, Herz réussit à capter l'attention à la fin du procès devant la cour d'assises de la Seine du 18 au 30 décembre 1897. En effet, malgré l'acquittement général, cette procédure judiciaire a été l'élément déclencheur d'une seconde enquête parlementaire qui a grandement permis au docteur de s'illustrer sur le plan médiatique. En effet, le 8 juillet 1897, il fait une proposition inédite : « *Si la nouvelle commission d'enquête a véritablement pour but de faire la lumière entière, et qu'elle veuille s'engager d'honneur à faire obtenir que justice complète soit enfin rendue, je suis prêt à lui faire connaître ce que je sais sur les affaires dont il s'agit et sur les hommes mêlés* »¹⁷⁷. Cette proposition est pour Herz une manière d'ouvrir des négociations avec la France, mais il devient de plus en plus exigeant dans les conditions de la rencontre. Le 14 juillet, il déclare qu'il maintient ses services, mais qu'il ne parlera que si la majorité de la commission se déplace, soit 17 membres. Les parlementaires acceptent et annoncent leur venue pour le 22 juillet, mais Herz décale la rencontre au 12 août. En outre, il demande la production d'un document officiel. C'en est trop pour la commission, qui fait finalement le choix de rester à Paris : le malade de Bournemouth n'a pas réussi à mener à bien ses négociations. Cornélius Herz meurt le 6 juillet 1898 à Bournemouth, à 52 ans, sans jamais avoir été jugé.

Peu avant la mort de Herz, Emile Arton est transféré à la maison centrale de Melun, puis à l'hôpital Saint-Louis à cause de ses nombreux problèmes de santé. Le président Émile Loubet le gracie finalement en octobre 1899, ce qui lui permet de ne pas finir sa peine. Émile Arton emménage par la suite dans le 17^e arrondissement de Paris, où il replonge dans les affaires avec un certain succès. Il est retrouvé mort le 17 juillet 1905 à son bureau, après avoir ingéré du cyanure¹⁷⁸. Un certain mystère entoure sa mort, et l'hypothèse d'un meurtre n'a jamais été écartée par certains. Dans tous les cas, l'attention médiatique n'est plus là. Le Scandale de Panama n'est plus sous les projecteurs, car le public est maintenant intéressé par l'affaire Dreyfus.

¹⁷⁷ MOLLIÉ Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, p.447

¹⁷⁸ « La Mort d'Arton », *Le Figaro*, 18 juillet 1905, p. 4.

Conclusion

Au terme de cette étude ont été abordées les raisons pour lesquelles l'un des projets les plus ambitieux et visionnaires de l'ère industrielle a conduit au plus grand scandale politico-financier du XIXe siècle français. Dès ses débuts au sein de la société de géographie, le projet a été mal engagé en raison de la décision d'opter pour un canal à niveau, choix qui s'est avéré être une erreur. Face aux difficultés rencontrées par la suite, Lesseps a fait le choix de s'enfoncer dans des manœuvres financières douteuses, enrichissant les banques et la presse qui profitaient de la situation désastreuse de la Compagnie. Ce phénomène a atteint son moment le plus tragique lors de l'émission de juin 1888, constituant l'un des épisodes de corruption les plus graves de l'histoire de la France à l'Époque moderne. L'ensemble des méfaits commis par la Compagnie et ses alliés ont alimenté le scandale de Panama, déclenchant des procès retentissants qui ont laissé une marque indélébile dans l'histoire judiciaire française.

Cette affaire a eu des conséquences profondes à plusieurs niveaux. Tout d'abord, l'affaire a engendré une profonde crise de confiance du public envers la classe politique, entraînant par la même occasion une sévère détérioration de la réputation internationale de la France. Cette crise de confiance a cependant eu des effets bénéfiques, car elle a favorisé l'émergence de nouveaux leaders politiques plus jeunes, à l'instar de Jean Jaurès, symbolisant un renouveau contrastant avec l'ancienne génération, largement discréditée par le scandale. Cependant, il ne faut pas croire que la classe politique est devenue exemplaire. L'antisémitisme populaire généré par le judaïsme de certains protagonistes de la Compagnie comme Herz ou Reinach s'est matérialisé par une augmentation des députés antiparlementaires et antisémites. Ce mouvement a été particulièrement visible dans l'Affaire Dreyfus qui a déchiré la société française au tournant du XXe siècle. Enfin, concernant la Compagnie nouvelle, après quatre années d'efforts et de recherches sans succès de nouveaux fonds, elle a épuisé ses réserves. Les droits de la Compagnie nouvelle ont été abandonnés par les Français, en 1903, par le traité Hay-Bunau-Varilla au profit des Américains pour 40 millions de francs. Les travaux engagés par ces derniers en 1904 aboutirent à l'inauguration du canal le 15 août 1914, au moment même où la Première Guerre mondiale débutait. Quant aux obligataires, ils n'ont pas vu leurs obligations totalement amorties à la veille de la Seconde Guerre Mondiale¹⁷⁹.

¹⁷⁹ BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, p.198

Sources

A) Ouvrages :

ANONYME, *Les scandales du Panama*, (Éditeur inconnu), Paris, 64 pages.

ANONYME, *Observations sur l'arrêt de la première chambre de la Cour d'appel de Paris dans l'affaire de Panama*, Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1893, 31 pages.

BATAILLE Albert, *Causes Criminelles et Mondaines de 1893*, Collection Bataille, Paris, E. Dentu, 1894, 474 pages.

CHICHÉ Albert, *L'affaire de Panama*, Bordeaux, (Editeur inconnu), 1894, 466 pages.

LUCAS Auguste, *Précis historique de l'affaire du canal de Panama*, Paris, Delhomme et Briguet, 1893, 252 pages.

B) Journaux, Communiqués

Bulletin du Canal Interocéanique, Volumes I à X, 1879-1889, Paris, Société de publications périodiques, 2204 pages.

La République française, Numéro du 30 juillet 1886

La Libre Parole, numéros du 6, 8, 10, 14 et 18 septembre 1892

C) Rapports législatifs

VALLÉ Ernest, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, Rapport général, Paris, Imprimerie de la Chambres des députés, 1893

D) Textes juridiques

1) Textes législatifs

Code pénal de 1810 Articles 405, 406 et 408 anciens.

2) Textes judiciaires

a) Jugements

Archives nationales, *Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama, Le Procès de Panama*, Arrêts de la Cour, de cassation, et de Cour d'assises, 7 AQ 17

b) Plaidoiries

DU BUIT Charles-Henry, *Plaidoirie de Maître Du Buit pour Marius Fontane*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, 60 pages.

BARBOUX Henri, *Plaidoirie pour MM. Ferdinand et Charles de Lesseps*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, 242 pages

BARBOUX Henri, *Plaidoirie pour Charles de Lesseps*, Société anonyme de publications périodiques, Paris, 1893, 138 pages.

BRUGNON Stanislas, *Plaidoirie pour Gustave Eiffel*, Imprimerie de la Cour d'appel, Paris, 1893, 104 pages.

E) Archives

Archives nationales, *Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama*, Entrée 7 AQ 1 à 50 :

- 7 AQ 3 à 11, Bulletin du canal interocéanique, 1879-1889
- 7 AQ 15 : Chambre des députés (Session de 1893), 1892-1893
- 7 AQ 17 : Le Procès de Panama, 1892-1893

Archives du Crédit Lyonnais, Dossier : Compagnie de Panama, Lyon, 1888

Bibliographie

A) Livres

1) Ouvrages

BARRÈS Maurice, *Leurs figures*, Paris, *La délégation des siècles*, 1902, 283 pages.

BOUVIER Jean, *Les deux scandales de Panama*, Collection Archives, Paris, Julliard, 1964, 207 pages.

BUNAU-VARILLA Philippe, *Panama, la création, la destruction, la résurrection*, Paris, Plon, 1913

LEFEBVRE-FILLEAU Jean-Paul, *Les scandales de la IIIe République*, Paris, Safed Editions, 2005, p. 26-27.

MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991, 564 pages.

SIEGFRIED André, *Suez Panama et les routes maritimes mondiales*, Paris, A. Colin, 1940, 299 pages.

2) Ouvrages ayant plusieurs auteurs

ORDRE DES AVOCATS DE PARIS ET YVES OZANAM, *Existait-il un droit à l'erreur dans l'affaire de Panama ? Plaidoirie de Bâtonnier Henri Barboux pour Ferdinand et Charles de Lesseps*, Paris, Éditions de la Martinière, 176 pages.

3) Ouvrages collectifs

AMSON, Charles, et al. « *Le canal de Panama, ou le procès de l'avidité* », *Les grands procès*. coordination par JANVILLE Thomas. Presses Universitaires de France, 2007, pp. 278-286.

B) Articles

1) Articles de presse

BOURQUIN Jimmy, *Affaire du canal de Panama : ce scandale qui a éclaboussé Gustave Eiffel*, France Inter, 2021. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/affaire-du-canal-de-panama-ce-scandale-qui-a-eclabousse-gustave-eiffel-4052326>

MONTARD Nicole, Comment le scandale du canal de Panama a fait trembler la République française il y a 130 ans, Ouest France, 2023. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/>

2) Articles de revue scientifique

MOLLIER Jean-Yves, « Retour sur le scandale de Panama », *Entreprises et histoire*, vol. 101, no. 4, 2020, pp. 14-26.

DEGOS Jean-Guy et PRAT Christian, « L'échec du canal de Panama. Des grandes espérances à la détresse financière », *Revue française de gestion*, vol. 188-189, no. 8-9, 2008, pp. 307-324.

WINOCK Michel. « Le boulangisme, un populisme protestataire », *Après-demain*, vol. 43, nf, no. 3, 2017, pp. 34-36.

C) Sitographie

Bruce.ruiz.net, *El Camino Real and Las Cruces History*. Archivé le 9 décembre 2007 sur la [Wayback Machine](https://web.archive.org/web/20071209022713/http://www.bruce.ruiz.net/PanamaHistory/el_camino_real.htm).
https://web.archive.org/web/20071209022713/http://www.bruce.ruiz.net/PanamaHistory/el_camino_real.htm

gallica.bnf.fr, *La crise boulangiste*, Disponible sur :
https://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/Zola/Chrono/ZolaHis2_Boul.htm

Philisto.fr, *Le scandale de Panama (1892-1893)*, Disponible sur :
<https://www.philisto.fr/2023/07/03/le-scandale-de-panama-1892-1893/>

Herodote.net, *20 mars 1893 : Procès du scandale de Panama*, 2020. Disponible sur :
https://www.herodote.net/20_mars_1893-evenement-18930320.php

Sagapanama.fr, *Le Camino Real de Panama, une voie coloniale (presque) disparue*, publié le 5 juin 2011 par Michel Lecumberry. Disponible sur : <https://www.sagapanama.fr/article-le-camino-real-de-panama-une-voie-coloniale-presque-disparue-75815803.html>

wikipedia.fr

Annexes

Annexe 1 : Carte du Panama montrant la localisation du canal

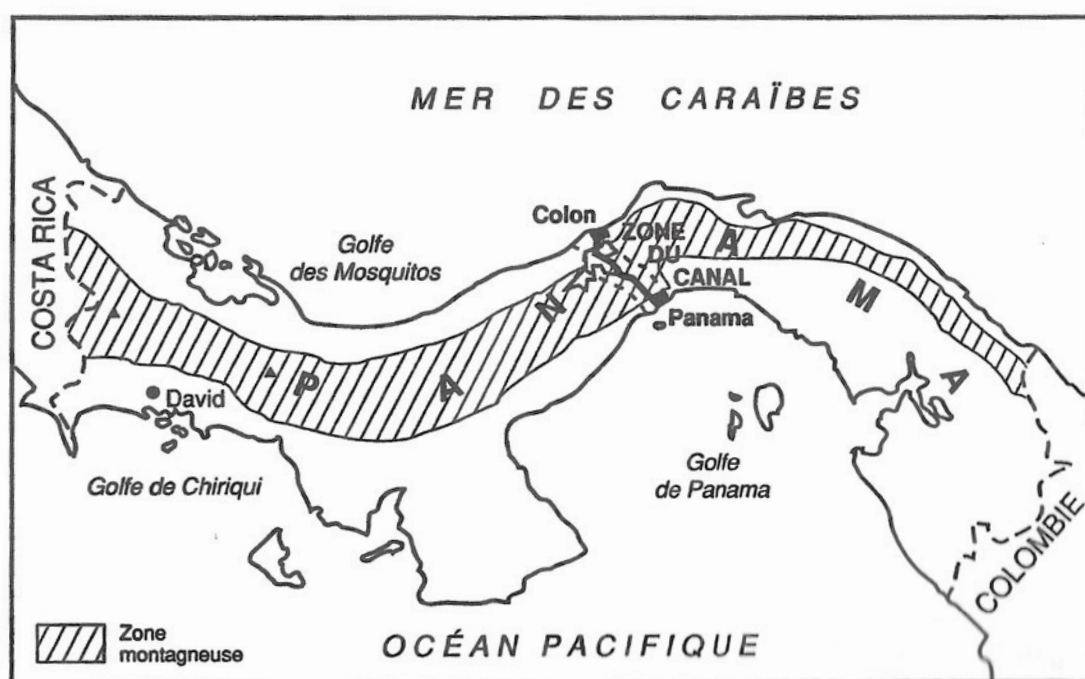
Annexe 2 : Carte montrant l'utilisation de l'isthme à l'époque de la colonisation espagnole

Annexe 3 : L'Emploi des fonds de la Compagnie tels qu'estimés par Flory

Annexe 4 : Le détail des frais d'émission par Flory

Annexe 5 : Liste des chèques Thierrée

Annexe 1 : Carte du Panama montrant la localisation du canal



Source : MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991

Annexe 2 : Carte montrant l'utilisation de l'isthme à l'époque de la colonisation espagnole



Source : <https://www.sagapanama.fr/>

— 120 —

TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EMPLOI DES FONDS

<i>A. Frais de premier établissement.</i>		
Achat de la concession.....	10.000.000 »	} 10.941.000 »
Avance au Gouvernement Colombien....	750.000 »	
Agents près le Gouvernement Colombien.	191.000 »	
<i>B. Frais d'émission.</i>		
1 ^o Actions :		
Syndicats, commissions, imprimés, publicité.....	20.241.779 20	} 117.371.342 10
Payement au Comité américain.....	12.000.000 »	
Remboursement à l'ancien syndicat.....	2.051.826 68	
2 ^o Obligations :		
Syndicats, options, allocations diverses, commissions, publicité, impressions...	83.077.736 22	
<i>C. Charges sociales.</i>		
1 ^o Intérêts payés sur les actions.....	68.236.800 »	} 249.568.055 37
2 ^o Intérêts payés sur les obligations....	152.356.288 16	
3 ^o Charges diverses des titres.....	5.051.038 49	
4 ^o Amortissement des obligations.....	23.924.000 »	
<i>D. Dépenses d'administration.</i>		
A Paris.....	15.604.400 10	} 100.991.482 76
Dans l'Isthme.....	85.387.082 66	
<i>E. Travaux pour la construction du Canal.</i>		
1 ^o Ateliers de la Compagnie, entretien et frais dans l'Isthme.....	116.302.881 51	} 578.923.523 43
Sommes payées aux entrepreneurs et tâcherons pour travaux proprement dits et accessoires	443.083.133 32	
Sommes payées aux mêmes pour matériel et bâtiments..	19.537.508 50	
<i>F. Immobilisations.</i>		
1 ^o A Paris.....	2.037.965 90	} 119.826.472 71
2 ^o Dans l'Isthme.....	117.788.506 81	
<i>G. Actions du Panama.</i>		
Rail-Road.....		93.268.186 73
<i>H. Actif réalisable.</i>		
(Sauf non-valeurs).....		163.661.418 86
		1.434.552.281 86

Source : VALLÉ Ernest, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, 1893

Annexe 4 : Le détail des frais d'émission par Flory

Les frais d'émission de toute nature se sont élevés à la somme de			117.371.342 10
Se décomposant ainsi :			
Payement au syndicat américain.....	12.000.000	»	
Remboursement au syndicat de 1879.....	2.051.826	68	
Syndicats.....	40.811.932	»	
Options	7.186.655	»	
Allocations diverses aux établissements de crédit et aux banquiers	9.932.125	96	
Commissions de placement et commissions sur versements.	19.073.182	46	
Publicité (1).....	20.253.503	»	
Imprimés.....	6.062.117	»	117.371.342 10

Source : VALLÉ Ernest, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, 1893

Annexe 5 : Liste des chèques Thierrée

N°	MONTANT	CHÈQUES ACQUITTÉS PAR	DESTINATAIRES
9 919	80 000	Illisible	Raf(falovitch)
9 920	40 000	Kohn-Reinach	Bér(al)
9 921	40 000	Crédit mobilier	Vla(sto)
9 922	20 000	Aigoin	Aigo(in)
9 923	20 000	Castelbon	Dev(ès)
9 924	25 000	Elouis	Thév(enet)
9 925	20 000	Bustert	Pro(ust)
9 976	20 000	Pralon et Cie	Gobr(on)
9 977	20 000	Orsatti	Are(ne)
9 978	20 000	P. Schmitt	Roch(e)
9 979	40 000	Illisible	Pess(on)
9 980	25 000	Simeon	D(ugué) de La Fauc(onnerie)
9 981	20 000	Albert Grévy	Albert (Grévy)
9 983	50 000	Davoust	Rouv(ier)
9 984	150 000	Chevillard	Bar(bé)
9 985	100 000	Chevillard	Bar(bé)
9 986	100 000	Chevillard	Bar(bé)
9 987	100 000	Chevillard	Bar(bé)
9 988	100 000	Chevillard	Bar(bé)
9 989	40 000	Favre	Jos
9 990	20 000	Léon Renault	L(éon) R(enault)
9 991	5 000	Léon Renault	L(éon) R(enault)
9 992	1 000 000	Cornélius Herz	Néant (Herz)
9 993	1 000 000	Cornélius Herz	Néant (Herz)
9 994	195 000	Léon Chabert	Néant (Herz)
9 995	140 475	Léon Chabert	Néant (Herz)

Source : MOLLIER Jean-Yves, *Le scandale de Panama*, Paris, Fayard, 1991